



3^E FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

Des principes universels à l'action locale

PROGRAMME

NANTES - FRANCE
CITÉ INTERNATIONALE DES CONGRÈS NANTES MÉTROPOLE

30 JUIN - 3 JUILLET 2008

3^e FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME DES PRINCIPIES UNIVERSELLES À L'ACTION LOCALE

Le 3^e Forum mondial des droits de l'Homme prend cette année une importance particulière, puisque 2008 marque le 60^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Nantes sera ainsi le point de départ d'une série d'événements qui se prolongeront pendant toute la présidence française de l'Union européenne, jusqu'à la date du 10 décembre 2008.

Ce sera l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis l'affirmation solennelle d'un « idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations »... Depuis 1948, bien des chaînes ont été rompues, de la décolonisation et la fin de l'apartheid jusqu'à la chute du mur de Berlin et au progrès de la démocratie sur tous les continents. Pour autant les crises régionales sont autant d'abcès de fixation pour des violations massives des droits de l'Homme, à commencer par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous sommes encore loin d'un monde « où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère »... La liberté de conscience – la liberté de croire ou de ne pas croire – comme la liberté d'expression sont menacées par l'intolérance et la violence. La terreur subsiste, derrière le masque de la souveraineté, ne faisant qu'accroître le sous-développement et la vulnérabilité face aux crises et aux catastrophes.

Les démocraties elles-mêmes connaissent une érosion de leurs principes, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme quand ce n'est pas une remise en cause s'agissant de détentions secrètes et de « traitements cruels inhumains et dégradants ». L'extrême pauvreté subsiste au cœur de nos sociétés d'opulence, dans un cercle vicieux d'exclusion et de discrimination. Les États européens qui invoquaient la liberté d'aller et venir face aux dictatures multiplient aujourd'hui les obstacles à l'immigration, dans un monde globalisé où se multiplient les barrières et les contrôles à l'égard des hommes et des femmes, alors que les flux spéculatifs ne font que creuser les inégalités entre les peuples, comme entre les individus. Comme le disait Joubert, « la justice est le droit du plus faible ».

Malgré ces nouveaux défis, des progrès incontestables ont été accomplis. Les Nations unies ont adopté en 2007 une Convention contre les disparitions forcées et une Convention relative aux droits des personnes handicapées qui devraient entrer en vigueur dans les mois prochains. De nouvelles procédures d'enquêtes ou de plaintes sont également en gestation avec le protocole facultatif à la Convention contre la torture, qui prévoit notamment la création d'un mécanisme national de contrôle, et le projet de protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui permettra des recours individuels en cas de violation des droits garantis. Sur le plan européen, le traité de Lisbonne prévoit des avancées importantes en matière de droits de l'Homme, en consacrant la valeur juridique de la Charte des droits fondamentaux et en prévoyant un rôle renforcé de « l'Europe des juges », à travers une nouvelle synergie entre la Cour de justice de Luxembourg et la Cour européenne des droits de l'Homme de Strasbourg.

Au-delà de ces progrès qui ne sont pas seulement techniques – car ils assureront une garantie effective de tous les droits de l'Homme, dans le cadre interne et européen, comme dans le cadre international – c'est l'engagement de tous qui est en cause pour faire vivre les droits de l'Homme et passer des grands principes aux initiatives locales. Les droits de l'Homme ne sont pas seulement le monopole des États, ils visent « tous les individus et tous les organes de la société », comme le précise la Déclaration universelle. C'est la vocation du Forum de Nantes de favoriser cette réflexion collective, en réunissant sur un pied d'égalité, citoyens et responsables publics, diplomates et fonctionnaires internationaux, universitaire et magistrats, experts indépendants et représentants d'ONG, acteurs de la société civile mais aussi du monde économique. Les trois grands thèmes retenus cette année permettront – à travers une douzaine de tables rondes par jour – d'approfondir ces enjeux, dans un esprit de liberté, de pluralisme et de tolérance.

Emmanuel Decaux

*Professeur de droit public international à l'université Paris II Panthéon Assas
Membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies
Président du Secrétariat international permanent Droits de l'Homme et gouvernements locaux*



Cette troisième édition du Forum de Nantes s'inscrit dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Elle sera l'occasion de débattre de son actualité dans une société mondialisée en proie au doute, aux risques environnementaux, au retour de la famine et à la fragilisation d'une partie croissante de la population sur l'ensemble des continents.

Soixante ans après l'appel de René Cassin, comment pouvons nous construire une société mondiale respectueuse des libertés individuelles tout en garantissant à tous le droit de vivre décemment, le droit d'apprendre et de se cultiver, le droit de choisir sa vie ?

Le Forum mondial des droits de l'Homme est d'abord un espace de dialogue, d'écoute et de partage entre militants, responsables d'organisations non gouvernementales, représentants des Nations unies, représentants de collectivités territoriales, responsables politiques, juristes et citoyens engagés. Parce que nous croyons à la force du dialogue et de la confrontation, nous pensons que le rendez-vous de Nantes peut offrir un terrain de construction d'une nouvelle approche des droits humains élaborés en partenariat avec la société civile, les chercheurs, les collectivités territoriales et les citoyens.

En 2006, nous avions annoncé la création d'un secrétariat permanent du Forum et d'une association pour faire vivre l'esprit du Forum entre chaque édition. Le secrétariat international permanent Droits de l'Homme et gouvernements locaux existe depuis un an, il est associé à l'organisation mondiale Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) pour travailler dans la durée, sur l'implication des territoires locaux et de leurs élus pour le respect des droits humains au plus près des populations. Une plate-forme Internet permet d'échanger tout au long de l'année par le biais d'ateliers interactifs et de contributions scientifiques.

La Ville de Nantes et Nantes Métropole sont heureuses d'apporter une contribution utile à l'action des défenseurs des droits de l'Homme. L'action internationale des États qui agissent en faveur du respect des droits n'a de sens que si elle trouve des prolongements dans les actions portées par les pouvoirs publics locaux et par la société civile, qu'il s'agisse de lutter contre les discriminations, pour le droit des minorités, pour le respect des droits élémentaires : l'accès à l'eau potable, le droit à un logement décent, le droit à la santé et à une alimentation saine, le droit à l'éducation...

Le premier des droits est celui de pouvoir s'exprimer librement, un droit irréductible qui doit être respecté partout, sans exception. C'est aussi pour ce combat en faveur de la liberté d'expression que nous vous invitons à Nantes du 30 juin au 3 juillet.

Jean Marc Ayrault

*Député à l'Assemblée nationale
Maire de Nantes
Président de Nantes Métropole*



La Région des Pays de la Loire est fortement engagée dans la troisième édition du Forum mondial des droits de l'Homme qui se déroulera du 30 juin au 3 juillet prochains à la Cité internationale des congrès de Nantes.

Fruit d'un important travail mené par le Secrétariat international permanent Droits de l'Homme et gouvernements locaux, financé majoritairement par la Région des Pays de la Loire et Nantes Métropole, il se propose d'être un moment de rencontres, de dialogue libre, d'échanges de connaissances et de bonnes pratiques accessible à tous les acteurs du domaine des droits de l'Homme. Ce Forum rassemblera de très nombreux responsables politiques, universitaires, experts et représentants d'organisations internationales, militants associatifs, responsables d'ONG... venus du monde entier (pour mémoire, 1 200 personnes y ont participé en 2006 représentant 70 nationalités).

La tenue de ce forum coïncide cette année avec le 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée par l'assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948. Elle s'inscrit en outre dans le droit fil des travaux que la Région des Pays de la Loire mène avec Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), qui représente et défend les intérêts des gouvernements locaux sur la scène mondiale, et dont les travaux sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), l'égalité entre hommes et femmes ou la décentralisation ont abouti à l'élaboration d'outils internationaux extrêmement novateurs quant au rôle que doivent jouer les autorités locales dans ces domaines.

Et c'est bien cela qui sera abordé à l'occasion de la table ronde sur « la diplomatie des gouvernements locaux, levier de la démocratie locale et des droits fondamentaux » que j'aurai l'honneur de présider jeudi 3 juillet, aux côtés d'éminents spécialistes de la décentralisation, de la gouvernance locale et de la bonne application des droits humains fondamentaux.

En parallèle, au lendemain de la prise de présidence française de l'Union européenne, la Région des Pays de la Loire a également tenu cette année à évoquer les droits de l'homme en Europe et le rôle des structures européennes vis-à-vis des pays tiers. Une table ronde sera consacrée à ces questions mercredi 2 juillet.

Avant cela, dès l'ouverture du Forum, nous accueillerons lundi 30 juin, à la Cité internationale des congrès de Nantes, l'assemblée générale de la Coalition mondiale contre la peine de mort.

Pour toutes ces thématiques, la collectivité reste l'interlocutrice privilégiée du citoyen, car ces responsabilités sont les siennes. Et c'est en restant particulièrement attentifs aux conditions de mise en œuvre des droits de l'Homme à l'échelon local par et avec les collectivités locales que nous continuerons à œuvrer pour la constitution et le renforcement des réseaux de solidarité indispensables à la protection, au respect et à la mise en œuvre de ces droits, en tous points de la planète.

Jacques Auxiette

Président de la Région des Pays de la Loire



Pour la troisième fois, la Loire-Atlantique va vivre quatre jours sous le signe des droits de l'Homme. Au cœur des solidarités, le Conseil général s'implique fortement dans ce forum, en mettant en avant les droits des femmes ; parce que les femmes symbolisent l'humanité, et que leurs droits sont encore trop souvent oubliés, malmenés, niés, sujets à discriminations sociales, économiques, politiques.

Les exemples d'actualité où les droits et les libertés de femmes sont bafoués restent malheureusement trop fréquents : des détentions arbitraires aux menaces pesant sur celles qui osent témoigner, sans jamais oublier les violences quotidiennes que subissent encore de très nombreuses femmes dans notre pays. Le combat des droits au féminin reste plus que jamais à l'ordre du jour. Ce forum mondial est l'occasion d'ouvrir un espace libre de discussion, de partage, de recueil de témoignages. De ces échanges entre les personnes, entre les idées et entre les actions doivent naître de nouvelles réponses permettant de faire progresser la cause des droits de l'Homme. Car cette cause nécessite de s'ouvrir au Monde, de confronter notre conception occidentale à d'autres visions, pour parvenir à unifier cette base morale fondamentale pour l'équilibre mondial. Pour construire, ensemble, un véritable droit universel, admis, reconnu et respecté par tous. Au nom de tous les citoyens du département et de tous les élus du Conseil général, je souhaite à tous les participants la bienvenue en Loire-Atlantique, terre d'accueil de ce forum pour quatre jours, terre des droits de l'Homme pour toujours.

Patrick Mareschal

Président du Conseil général de Loire-Atlantique

Lundi 30 juin 2008

JOURNÉE JEUNESSE « SPORT, CITOYENNETÉ ET DROITS DE L'HOMME »

Co-organisée par le Secrétariat international permanent Droits de l'Homme et gouvernements locaux (SPIDH), la Maison des citoyens du monde (MCM) et les associations participantes : Amnesty International Loire Océan, France Palestine Solidarité, Survie, Génération Palestine, Action des Chrétiens pour abolition de la torture (ACAT), Oxfam agir-ici, Ligue des droits de l'Homme, Solidaires, CEMEA, Les Anneaux de la Mémoire.

Matin

Accueil des sportifs et des personnalités sur les lieux d'activités des enfants et des jeunes. Échange autour du thème « Respect et engagement pour les droits de l'Homme ».

Après-midi - Cité internationale des congrès.

13h30

Accueil festif des scolaires avec la compagnie Bafodi.

14h

Rencontre des jeunes avec les sportifs et avec Stéphane Hessel, ancien résistant, ambassadeur de France, grand témoin de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948).

Sportifs et témoins acteurs dans leurs pays : Florence Arthaud, Thierry Dubois, Karine Fauconnier, Louis Mauffret, Eugène Riguidel, navigateurs ; Virginie Lazaro, championne de France universitaire de boxe et de foot féminin ; Morany Chek internationale de football féminin ; Robert Duval de l'Athletic Haïti ; Annis Gandeel de Palestine ; Michaël Jeremiasz, n°4 mondial de tennis handisport ; Yann Courtil, Ultimate ; Gilles Rampillon, ancien footballeur du FC Nantes ; Benoit Da Piedade, professeur de tennis ; un membre de association Le Carnaval, tchaka-ball ; Sports sans Frontières pour le Burundi... .

Sous réserves : Jean Galfione, perchiste ; Nathalie Billaud, capitaine du Toulouse Basket Club ; un joueur du Football Club Nantes Atlantique et du Paris Saint-Germain... .

Présentation des sportifs et de leurs engagements, suivie d'une projection de courts métrages présentant trois projets de jeunes.

Intervention de Stephan Hessel en grand témoin du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Signature d'un memento pour les droits et remise à chaque jeune participant du « Pass-sport pour les droits. »

16h

Spectacle Phum style de l'école de cirque Phare Ponleu Selpak du Cambodge.

CONFÉRENCE PUBLIQUE DE LA COALITION INTERNATIONALE DES VILLES CONTRE LE RACISME

Initiée par l'UNESCO, la Coalition internationale des villes contre le racisme se réunira pour la première fois à Nantes à l'occasion du 3^e Forum mondial des droits de l'Homme

15 h – salle 120.

- Coalition des villes européennes, présidée par Ulrich Maly, maire de Nuremberg (Allemagne). Vice-présidence : Ville de Nantes (France), représentée par Delphine Bouffenie, adjointe au maire.
- Coalition des villes africaines, co-présidée par Obed Mlaba, maire de Durban, et E'Thekwini (Afrique du Sud), représentée par Loggie Naidoo, 1^{er} adjoint au maire, et par Dick Wathika, maire de Nairobi (Kenya).
- Coalition des villes arabes, présidée par Mohamed Sajid, député au Parlement et maire de Casablanca.
- Coalition des villes latino-américaines, présidée par Ricardo Ehrlich, maire de Montevideo (Uruguay), représenté par Alejandro Zavala, secrétaire général de la Ville de Montevideo.
- Coalition des villes nord-américaines, présidée par Marc Bureau, maire de Gatineau (Québec, Canada).
- Coalition des villes asiatiques, présidée par Apirak Kosayodhin, maire (Governor) de Bangkok (Thaïlande).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONFÉRENCE PUBLIQUE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Matin. Assemblée générale annuelle.

14h-18h – salle 200.

Session publique avec :

- présentation des actions menées par la Coalition mondiale sur l'année passée et des actions à venir ;
- présentation des différentes publications de la Coalition mondiale
- présentation de la Journée mondiale 2008, consacrée à l'Asie.
- présentation du rôle des collectivités locales dans la lutte pour l'abolition de la peine de mort. Un représentant d'une collectivité membre de la Coalition présentera les raisons de l'engagement de sa collectivité, les modalités de son soutien à l'action de la Coalition mondiale et les répercussions que cela peut engendrer au niveau local.
- Débat sur l'investissement socialement responsable dans des pays et des États (notamment les états fédérés américains) abolitionnistes. Renseignements : Emmanuelle Harang, Ensemble contre la peine de mort, tél. +33 (0)1 57 21 07 53.

OUVERTURE OFFICIELLE

60 ANS APRÈS... L'ACTUALITÉ DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

La Déclaration universelle des droits de l'Homme a été adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies. Le Forum mondial des droits de l'Homme propose de s'interroger à la fois sur la réalité de cet idéal visant « le respect universel et effectif des droits de l'Homme et des libertés fondamentales » et sur la force de ce message de liberté, de justice et de paix, dans le monde d'aujourd'hui. Au départ simple résolution de l'Assemblée générale, texte non contraignant comme toute déclaration, la DUDH ne répond pas seulement à un engagement politique de tous les États membres, elle a fait naître des obligations juridiques dans le cadre des Nations unies. Si l'effectivité de la DUDH s'est renforcée, comment s'articule-t-elle avec les traités qui ont prolongé son ambition originelle ? Est-elle adaptée aux nouveaux défis qui se posent au XIX^e siècle ?

1. Cérémonie d'ouverture

↗ 18h30, Auditorium 2000

Avec la participation exceptionnelle de Miguel Angel Estrella, pianiste et ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire de la République d'Argentine auprès de l'UNESCO. Moments musicaux avec le trio – réuni pour l'occasion – Yancuba Diabate (kora, chant), Sénégal, Mihail Trestian (cymbalum), Roumanie, et Albert Magister (guitare, chant), Nantes, France ; et moments de cirque musical par les élèves de l'école de cirque Phare Ponleu Selpak du Cambodge

----- EN PRÉSENCE DE :

Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, président de Nantes Métropole, avec **Jacques Auxiette**, président du Conseil régional des Pays de la Loire, et **Patrick Mareschal**, président du Conseil général de Loire-Atlantique

Robert Badinter, avocat, sénateur, ancien ministre de la Justice-Garde des sceaux, France.

Souhayr Belhassen, avocate tunisienne, présidente de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH).

Emmanuel Decaux, président du Secrétariat international permanent Droits de l'Homme et gouvernements locaux (SPIDH), professeur de droit international public à Paris II Panthéon-Assas, membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Martine Roure, vice-présidente du Parlement européen, représentant M. Hans-Gert Pöttering, président.

Hugo Sada, délégué à la Paix, à la Démocratie et aux droits de l'Homme de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), représentant M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF.

Jorge Sampaio (message vidéo), ancien président de la République du Portugal, haut représentant des Nations unies pour l'Alliance des civilisations.

Pierre Sané, sous-directeur général de l'UNESCO pour les Sciences humaines et sociales.

Joël Thoraval, président de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, France.

2. Lancement officiel de la Coalition internationale des villes contre le racisme, sous l'égide de l'UNESCO

Introduction de **Pierre Sané**, sous-directeur général de l'UNESCO pour les Sciences humaines et sociales.

En présence des maires présents à Nantes (ou de leurs représentants) présidents de coalitions continentales (Europe, Afrique Asie, Amérique latine, Amérique du Nord) et de Régis de Gouttes, membre et ancien président du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations unies, France (sous réserves).

3. Table ronde

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Stéphane Hessel, ancien résistant, ambassadeur de France, grand témoin de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Doru Romulus Costea, ambassadeur, président du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, Roumanie.

Asma Jahangir, avocate près la Cour suprême, rapporteuse spécial des Nations unies sur la liberté de religion et de croyance, Pakistan.

Riina Kionka, représentante personnelle pour les droits de l'Homme de Javier Solana, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et représentant de l'UE pour la politique extérieure de sécurité et de coopération (PESC).

Angela Melo, vice-présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, Mozambique (sous réserves).

Bertrand Ramcharan, ancien haut-commissaire adjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme, Guyana.

Paulo Sérgio Pinheiro, ancien rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'Homme en Birmanie, Brésil.

Mardi 1^{er} juillet 2008

LES DROITS DE L'HOMME, ENTRE GLOBALISATION ÉCONOMIQUE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

↗ Séance plénière – 17h-19h30, salle 450

La mondialisation des échanges voit s'opposer deux logiques : l'une privilégiant les rapports de force aux considérations juridiques et éthiques, l'autre tentant de replacer le droit au cœur des préoccupations économiques et commerciales. Or, malgré une prise de conscience, relative quoique réelle, des institutions financières internationales et des entreprises, le rapport entre globalisation économique et solidarité internationale semble déséquilibré. De nombreuses questions émergent quant à la problématique des droits de l'Homme. La mondialisation des échanges peut-elle intégrer cette dernière, de sorte que l'impératif économique ne soit plus l'obstacle principal à leur réalisation et à celle des Objectifs du millénaire pour le développement fixés par les Nations unies (2000-2015) ? Comment les concepts actuels de « développement durable » ou de « co-développement » peuvent-ils donner naissance à de véritables dynamiques structurées par le droit, au service de l'humanité toute entière ?

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Paulo Sérgio Pinheiro, ancien rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'Homme en Birmanie, Brésil.

Samir Amin, invité de l'Institut d'études avancées Nord-Sud de Nantes.

Lucie Lamarche, professeure titulaire, chaire Gordon F. Henderson en droits de la personne (Gordon F. Henderson Human Rights Chair), université d'Ottawa, Canada : « Les enjeux sociaux. »

Vittit Muntharbhorn, professeur, ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie impliquant des enfants (1991-1994), université Chula de Bangkok.

Alpha Oumar Konare, ancien président de la République du Mali, ancien président de la Commission de l'Union africaine : « Le NEPAD (Nouveau partenariat économique pour l'Afrique de demain) et les droits de l'Homme. » (sous réserves)

Rajagopal P. V., leader du Mouvement des Sans terre Ekta Parishad (Forum uni), Inde.

Michael Sutcliffe, City Manager of Durban/E'Thekwini Municipality, Afrique du Sud, lauréat du Prix de l'Association des géographes américains (AAG) : « Building human rights through developmental local government in Africa. »

TABLES RONDES

↗ 9h30-12h, salle 450

Sanctions économiques, boycotts politiques et sportifs, campagnes d'opinion et droits de l'Homme : condamner ? convaincre ?

Organisateur : Toogezer

Quelles pressions exercer sur les pays qui violent les droits de l'Homme ? La communauté internationale doit-elle relayer les appels au boycott des Jeux olympiques de Pékin ou privilégier les voies du dialogue, notamment en y soutenant les défenseurs des droits de l'Homme ? Faut-il s'inspirer de l'embargo qui frappait l'Afrique du sud du temps de l'apartheid pour peser sur des pays qui violent massivement les libertés fondamentales ? Les entreprises qui commercent avec le Texas peuvent-elles ignorer les exécutions dont cet État se fait le champion et faut-il multiplier les campagnes de sensibilisation ? Autant de cas d'espèces pour ouvrir le débat...

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Michel Taube, directeur des publications de Toogezer et fondateur de Ensemble Contre la Peine de Mort

Isabelle Dubuis, coordinatrice d'Info Birmanie.

Yannick Guin, vice-président de Nantes Métropole, conseiller municipal de la Ville de Nantes.

Rick Halperin, président de la Coalition texane contre la peine de mort (sous réserves).

Marie Holzman, sinologue.

Francis Perrin, membre du bureau exécutif de Amnesty International section française.

Jampal Sochang, représentant de sa Sainteté le dalaï-lama en France.

Michael Sutcliffe, City Manager of Durban/E'Thekwini Municipality, Afrique du Sud, militant anti-apartheid, lauréat du Prix de l'Association des géographes américains (AAG)

↗ 9h30-12h, salle 300

La protection des défenseurs des droits de l'Homme : comment la solidarité peut-elle s'exercer ?

Organiseurs : Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme et collectif nantais Droits pour l'humanité

Bien que les données statistiques soient difficiles à obtenir de façon précise pour chaque pays, de nombreux défenseurs des droits de l'Homme continuent de payer aujourd'hui de leur vie leur engagement. Les mécanismes intergouvernementaux régionaux et internationaux de protection des droits de l'Homme ainsi que la médiatisation croissante de cas de défenseurs menacés permettent désormais d'assurer une meilleure protection pour beaucoup d'entre eux, mais ils n'en sont pas moins toujours soumis à un harcèlement constant et à des lois de plus en plus liberticides. Les arrestations arbitraires, les condamnations au terme de procès inéquitables, ou encore les placements en résidence surveillée se poursuivent. Face à ces défis

sans cesse renouvelés, il est plus que jamais d'actualité de se poser la question des formes que doivent revêtir la solidarité avec ces défenseurs.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Antoine Bernard, directeur exécutif de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH).

Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH : description des principaux types de répression à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme.

Michel Forst, secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), France : présentation des mécanismes européens de protection des défenseurs (OSCE, Union européenne, Conseil de l'Europe).

Asma Jahangir, rapporteure spéciale des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction : description du mécanisme onusien de protection des défenseurs, et des modalités de saisine, notamment à travers un cas particulier (situation au Pakistan en novembre et décembre 2007)

Ibrahim Ozden Kaboglu, professeur de droit constitutionnel à l'université de Marmara, Istanbul, Turquie : le harcèlement judiciaire contre les défenseurs en Turquie : illustration d'un type de répression.

Tolib Yakoubov, président de la Human Rights Society of Uzbekistan (sous réserves) : quelle solidarité face à une situation particulièrement grave de répression ?

↗ 9h30-12h, salle 200

Les droits de l'enfant, les situations Nord-Sud

Organisateur : Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Paris

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modératrice : Claire Brisset, ex-défenseure des droits de l'enfant (France) : « Présentation générale : actions de l'OIF ».

Hatem Kotrane, professeur de droit à l'université de Tunis, expert indépendant membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, Tunisie : « Le rôle du Comité des droits de l'enfant des Nations unies : fonctionnement, actions, objectifs. »

Désiré Koukoui, Bureau international catholique de l'enfance (BICE), coordinateur du BICE en Côte-d'Ivoire : « La traite des enfants en Côte-d'Ivoire. »

Patrice Meyer-Bisch, Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits culturels, Fribourg, Suisse, Observatoire de la diversité et des droits culturels : « Les droits culturels de l'enfant. »

Vittit Muntharbhorn, professeur, ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie impliquant des enfants (1991-1994), université Chula de Bangkok : « Vente des enfants, prostitution d'enfants et pornographie impliquant des enfants. »

Sergio Paulo Pinheiro, professeur à l'université de São Paulo, expert indépendant des Nations unies sur la violence à l'égard des enfants : « La violence à l'égard des enfants. »

Marta Santos Pais, directrice du centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence (Italie) : « Présentation générale de la thématique. »

↗ 9h30-12h, salle 120

Les opérations internationales de maintien de la paix et le droit humanitaire

Organisateur : Maison des citoyens du monde de Nantes, en partenariat avec Médecins sans frontières.

Le 3 décembre 1992, la résolution 794 du Conseil de sécurité des Nations unies « autorise le secrétaire général et les États membres qui coopèrent, à employer tous les moyens nécessaires pour instaurer sitôt que possible des conditions de sécurité pour les opérations de secours en Somalie. » D'autres opérations « militaro/humanitaires » seront mises en œuvre les années suivantes. Cette table ronde s'interrogera sur la place et le rôle des humanitaires et des militaires à l'occasion « de ces interventions armées à but humanitaire », ainsi que sur le risque de confusion entre ces deux types d'actions, jusqu'alors bien distinctes.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Laurent Marchand, chroniqueur politique étrangère au quotidien Ouest-France, France.

Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières, professeur associé à l'Institut d'études politiques de Paris, France.

Vincent Chetail, directeur adjoint de l'Académie internationale du droit humanitaire et des droits humains, Genève, Suisse.

Général Jean Cot, ancien commandant de la FORPRONU (force de protection des Nations unies en ex-Yougoslavie).

Alphonse Maindo, chargé de programme au Gorée Institute, chercheur associé au CEAMF (Paris-I), enseignant en sciences politiques.

↗ 9h30-12h, salle GH

Droit à l'alimentation, souveraineté alimentaire et développement

Organiseurs : Plate-forme DESC, Mali, collectif nantais Droits pour l'humanité

L'imposition au Sud d'un système agricole hérité du passé colonial et le système protectionniste des agricultures du Nord créent un marché inégalitaire. Au Sud, il en résulte une instabilité sociale, économique, environnementale.

Les rapports économiques entre pays occidentaux et pays du Sud doivent faire l'objet d'un constat, un bilan de l'état des Droits de l'Homme doit être dressé, la question de la souveraineté alimentaire doit être analysée en liant aux politiques agricoles menées.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Animateur : Jean Droillard, ATTAC Nantes, ou Thomas Bouli, association Afrique Loire, France.

Nicolas Duntz, agriculteur, membre de la Confédération paysanne, membre du CODETRAS (Comité pour la défense des travailleurs saisonniers).

Christophe Golay, juriste spécialiste du droit à l'alimentation, Genève (sous réserve).

Thibaud Lemièvre, historien, géographe, président de la FASTI et responsable de la Commission Nord-Sud de la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés).

Claire Mahon, consultante juriste sur les Droits Économiques Sociaux et Culturels (DESC) à la Commission internationale des juristes, Genève (sous réserve).

Alpha Oumar Konaré, ancien président de commission de l'Union africaine, plate-forme DESC du Mali.

Renaud Savean, géographe chercheur au CADTM (Comité pour l'abolition de la dette des pays du Tiers-monde).

Un représentant de la FAO (Food and Agriculture Organisation, Nations unies) (sous réserve).

↗ 9h30-12h, salle BC

Du local au global : l'action non-violente stratégique

Organisateur : International Center on Nonviolent Conflict (ICNC), Etats-Unis

Chaque jour, on lutte quelque part pour les droits de l'Homme, on résiste à l'oppression, à la corruption ou une occupation étrangère. L'Histoire a démontré que les luttes civiles couronnées de succès s'initient au niveau local. À ce niveau, les citoyens des régimes démocratiques représentent un formidable moyen de pression. Où s'impose la dictature, la participation citoyenne est interdite, la répression s'exprime. L'unique moyen de pression dynamique est alors l'action non-violente stratégique. Or, qu'il s'agisse des associations ou des citoyens, celle-ci est à mobiliser avec soin et prudence.

Cette table ronde se propose de débattre de la puissance de l'action non-violente – le « pouvoir du peuple » – menée par des civils.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modératrice : Vanessa Ortiz, directrice du Civic and Field Relations, ICNC.

Anne-Marie Codur, co-fondatrice de l'University of the Middle East Project.

Jack DuVall, président de l'ICNC, qui évoquera les principes de l'action non-violente : « Unity, Planning and Nonviolent Discipline. »

Franck Kamunga, directeur du Forum africain sur la Gouvernance démocratique (Africa Democracy Forum).

Than-Van, membre français du parti Viet Tan (réformateur).

↗ 9h30-12h, salle d'exposition de Nantes Métropole, [2 cours du Champ-de-Mars face à la Cité internationale des congrès]

Mémoire concrète de la traite négrière et construction d'un avenir multiculturel et solidaire ?

Organisateur : Métisse à Nantes/Le Bateau pédagogique, France

Chapitre parmi les plus tragiques de l'histoire humaine, la traite négrière a eu des répercussions énormes, notamment sur les échanges entre civilisations et sur le développement des régions concernées. Pourtant, ce chapitre de l'histoire reste encore en grande partie occulté. À partir d'une histoire que nul ne peut réécrire, cette table ronde souhaite poser la question de savoir comment un individu, un groupe, inscrit socialement et culturellement dans l'histoire de la traite négrière peut-il construire un avenir multiculturel et solidaire répondant aux exigences des droits de l'Homme dans un contexte de globalisation économique.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Jean-Pierre Halter, sociologue, chargé d'études associé des recherches et formations à l'INJEP Marly-le-Roi.

Michel Cantal-Dupart, architecte, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, Paris, France.

Pascale Charhon, directrice d'ENAR Europe (Réseau Européen contre le Racisme Europe), Bruxelles.

André Fossorrier, économiste, consultant en management, enseignant à l'université Paris XII, Créteil.

Patrice Lorrot, psychosociologue, consultant, association ARIANE, Alfortville, France.

Serge Romana, pédiatre, docteur en médecine et maître de conférences des universités, président du CM98 (Comité Marche du 23 Mai 1998), France.

Viviane Romana, docteur en psychologie clinique, spécialisée en ethnopsychiatrie, responsable de consultation et de formation au centre Georges-Devereux à l'université Paris VIII, directrice du centre d'aide psychologique et de médiation familiale du CM98.

Hedi Saïdi, chercheur associé à l'université de Tunis1, Institut social Lille-Vauban (Fac catholique).

Robert E. Fullilove, vice-doyen de l'université Columbia de New York, professeur de sciences socio-médicales cliniques et co-directeur du Community Research Group.

Françoise Vergès, historienne et vice-présidente du Comité pour la Mémoire de l'esclavage.

↗ 14h-16h30, salle 450

Les enjeux du droit à la terre

Organiseurs : Peuples solidaires, CFSI, Frères des hommes, Maison des citoyens du monde de Nantes (France) avec le Mouvement des Sans terre (Inde)

Des millions de petits paysans dans le monde n'ont pas accès aux ressources productives dont dépend leur survie. En Inde, en Afrique, au Brésil... l'accaparement des terres agricoles par les grands propriétaires de l'agrobusiness et les firmes multinationales se fait au détriment des petits paysans et de l'agriculture vivrière. Dans d'autres pays, comme la Palestine, les paysans sont victimes de nombreuses spoliations de terres par la puissance occupante (Israël). Au Nord, l'accès à la terre devient également un enjeu. Cette table ronde sera l'occasion d'une rencontre entre différents acteurs impliqués dans ces luttes afin de créer un espace de débat et d'échanges d'expériences.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Yves Berthelot, président du CFSI et du PEKEA (Political and ethical knowledge on economic activities research program, France), ancien secrétaire général de la commission économique pour l'Europe des Nations unies, ancien secrétaire général de la CNUCED, Senior Research Fellow de l'UNITAR et professeur associé à l'université de New York.

Patrick Baron, ex porte-parole de la Confédération paysanne de Loire-Atlantique.

Faliry Boly, secrétaire général du Sexagon, Niger.

Douglas Estevam, militant du mouvement des Sans terre Amérique latine (sous réserve).

Moussa Makhmara, avocat, animateur du Comité de défense de la terre, Palestine.

Rajagopal P. V., leader du Mouvement des Sans terre Ekta Parishad (Forum uni), Inde.

Flavio Valente de Fian international, Brésilien il a particulièrement travaillé sur le programme faim zéro (pressenti).

↗ 14h-16h30, salle 300

Technologies d'information et de communication et droits de l'Homme en Europe et dans le monde

Organisateur : collectif nantais Droits pour l'humanité

Les TIC (Technologies de l'information et de communication) préservent à priori la sécurité des personnes et des biens de même qu'ils s'accompagnent d'un nécessaire « équilibre » à atteindre entre « liberté et sécurité ». Pourtant, le caractère systématique et global de l'usage des techniques de contrôle et de surveillance semble ne pas permettre de déterminer de ce point d'équilibre.

Notre société, au nom de l'impératif sécuritaire, de la lutte contre la délinquance ou le terrorisme, s'habitue peu à peu à cette utilisation des nouvelles technologies et chacun paraît accepter d'être fiché, observé, repéré, tracé.

Pourquoi et comment les politiques publiques de sécurité en Europe et dans le monde ont-elles pu évoluer de cette manière ? Ne s'agit-il pas là d'une atteinte à la liberté d'aller et de venir, au libre arbitre ?

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modératrice : Meryem Marzouki, chercheuse au CNRS et présidente de la fédération européenne EDRI (European Digital Rights, 28 organisations, 17 pays).

Abdullah Cissé, professeur des universités, recteur de l'université de Bamby, Djourbel, Sénégal.

Bernard Didier, Sagem Défense Sécurité – Groupe Safran, France.

Un membre de la Commission nationale Informatique et Libertés, France.

Un(e) intervenant(e) américain(e) de American Civil Union ou de Electronic Privacy Information Center.

↗ 14h-16h30, salle 200

Droits de l'Homme, modèles politiques et pays arabes

Organisateur : Institut d'études avancées Nord-Sud, Nantes, France

Les peuples des pays du Sud en général, et ceux du monde arabe en l'occurrence, ne semblent pas convaincus que le modèle proposé par la doctrine libérale réponde à leurs besoins. Les pouvoirs en place dans le monde arabe contemporain ignorent toutefois la démocratie (même représentative).

Ouvrir le débat sur des alternatives théoriques et pratiques qui associent la démocratisation de la vie politique et le progrès social s'impose. Il existe dans le monde arabe des mouvements sociaux engagés dans des luttes pour la démocratie associée aux droits sociaux. Il est nécessaire de faire entendre leurs voix dans les arènes des débats démocratiques authentiques comme celles que le Forum de Nantes représente.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Co-président : Samir Amin, économiste, directeur du Forum pour le Tiers-monde, Dakar, Sénégal.

Co-président : Ali El Kenz, professeur de sociologie à l'université de Nantes, conseiller scientifique de l'Institut d'études avancées.

Kamal Abdellatif, professeur au département de philosophie politique et de la pensée islamique contemporaine de l'université Mohamed V à Rabat, Maroc.

Maher Charif, enseignant chercheur (études médiévales, modernes et arabes) à l'Institut français du Proche-Orient, Syrie.

Georges Corm, ancien ministre des Finances, historien, économiste et juriste, secrétaire général et membre du comité de direction de l'Organisation arabe de lutte contre la corruption, membre du nouvel Institut d'études et de recherche sur le monde arabe, membre fondateur du Mouvement du Citoyen au Liban.

Feissal Darraj, ancien professeur d'université, critique littéraire palestinien, Jordanie.

Shahida El Baz, professeur et sociologue spécialisée en économie politique, militante, Égypte.

Mohamed Helmy El Sharawy, directeur du centre d'études arabes et africaines du Caire, Égypte.

Mamdouh Fawzi Khalil Habashi, Égypte.

Adlan Hardallu, professeur en sciences politiques à l'université de Khartoum, Soudan.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modératrice : Meryem Marzouki, chercheuse au CNRS et présidente de la fédération européenne EDRI (European Digital Rights, 28 organisations, 17 pays).

Abdullah Cissé, professeur des universités, recteur de l'université de Bamby, Djourbel, Sénégal.

Bernard Didier, Sagem Défense Sécurité – Groupe Safran, France.

Un membre de la Commission nationale Informatique et Libertés, France.

Un(e) intervenant(e) américain(e) de American Civil Union ou de Electronic Privacy Information Center.

↗ 14h-16h30, salle 120

Entreprises et droits de l'Homme

Organisateur : Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), France

La question de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises multinationales est au cœur de l'actualité, comme l'illustre le procès de l'Erika. Plus généralement cette question fait désormais l'objet de travaux importants notamment dans le cadre de l'organisation des Nations unies, mais aussi celui de l'Organisation internationale du Travail, de l'OCDE [Office pour la coopération et le développement économique]. La CNCDH qui vient de publier une étude de fond sur le sujet a souhaité prolonger cette réflexion par un débat public avec toutes les parties prenantes.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Kathryn Dovey, directrice de programme pour le Business Leaders Initiative on Human Rights (BLIHR) et pour l'initiative franco-phone Entreprises pour les Droits de l'Homme (EDH).

Anna Biondi, Confédération syndicale internationale (CSI), Bruxelles.

Patrice Meyer-Bisch, directeur du Centre interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'Homme, Fribourg, Suisse.

Olivier Morel, auteur d'un rapport pour la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, France.

Des représentants d'entreprises adhérentes d'Entreprises pour les droits de l'Homme (grande distribution et industrie pharmaceutique).

Un collaborateur de John Ruggie, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la question des droits de l'Homme, des sociétés transnationales et autres entreprises.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

↗ 14h-16h30, salle GH

Orientations sexuelles et droits de l'Homme.

Quel soutien des associations ?

Organisateur : Collectif nantais Droits pour l'humanité, France

Le mouvement associatif européen se mobilise pour que la présidence française de l'Union européenne (pour 6 mois à partir du 1er juillet 2008) soit utile dans le domaine de la lutte contre toutes les discriminations (et notamment celles liées à l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'état de santé) en Europe et dans le monde. En effet, associations et ONG s'appuient de plus en plus sur les institutions européennes pour promouvoir le respect des droits fondamentaux et les libertés publiques, agir afin de garantir l'intégrité physique des personnes persécutées en raison de leur orientation sexuelle, militer pour le principe de non discrimination et pour l'octroi du droit d'asile pour les personnes dont la vie est menacée. Cette table ronde évoquera la situation préoccupante de nombreux États à cet égard.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Alice Nkom, avocat au Cameroun.

Jean-Louis Rougeron, Amnesty International France.

Martine Roure, vice-présidente du Parlement européen.

Pierre Serne, administrateur de l'ILGA Europe (International lesbian and gay associations).

Hans Ytterberg, médiateur national (ombudsman) pour les gays et lesbiens du Royaume de Suède (sous réserves).

Un réfugié irakien ayant obtenu l'asile politique en Grande-Bretagne.

↗ 14h-16h30, salle BC

Vers un traité pour le commerce des armes

Organisateur : Maison des citoyens du monde de Nantes, France, en partenariat avec OXFAM agir ici et Amnesty International Loire-Océan

639 millions d'armes légères sont en circulation dans le monde aujourd'hui ; près de 60 % d'entre elles sont aux mains de civils.

Grâce à une importante mobilisation de l'opinion publique, la campagne internationale « Contrôlez les armes » a connu une étape majeure avec le vote de la résolution 61/89 de l'Assemblée générale des Nations unies, le 6 décembre 2006 et le lancement d'une négociation pour un Traité international sur le commerce des armes classiques (TCA). Un Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) a été créé en octobre 2007, en vue de travailler à son élaboration. Il doit remettre un rapport en octobre 2008. L'efficacité de ce traité est conditionnée par le respect du droit international humanitaire, des droits de l'Homme et du développement durable. Quel est la réalité des exportations d'armes dans le monde et les enjeux du TCA ? Quel est le rôle de la France ?

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Animateur : Arsène Bolouvi, membre de la Commission « Contrôlez les armes », Amnesty International France, ancien Président de l'Acat Togo

Didier Destremau, coordinateur de la campagne « Contrôlez les armes », ancien directeur du Secours catholique-Caritas France.

Raphaël Kasongo Kabusa-Mbukani, coordinateur de projet « Dynamique de la société civile pour la restauration de la cohésion sociale au Maniema, République Démocratique du Congo », Crongd/Oxfam.

Benoit Muraccione, responsable de la campagne « Contrôlez les armes », Amnesty International France.

Anne Villeneuve, chargée de plaidoyer « Mines et Bombes à sous-munitions » à Handicap International.

↗ 14h30-17h, Hôtel du département de Loire-Atlantique,

quai Ceineray à Nantes

Violation des droits des femmes : le témoignage est-il un combat ? utile ? nécessaire ?

Organisateur : Conseil général de Loire-Atlantique. Entrée libre sous réserve des places disponibles - Renseignements et inscriptions au 02 40 99 16 90 et sur www.cg44.fr

Témoigner : pour survivre, pour se reconstruire.

Témoigner : une prise de risque et une protection.

Témoigner : l'expression d'une volonté de changement pour soi, pour les autres. Témoigner : pour contraindre l'action politique. Témoigner, et après ?

Des extraits de la parole de Germaine Tillion, ethnologue et résistante, introduiront la table ronde - « Les images oubliées de Germaine Tillion » de François Gauduchau - Pois Chiche films.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modératrice : Natacha Henry, journaliste et auteure (*Les filles faciles n'existent pas*, éditeur Michalon 2008), fondatrice de gendercompany.com.

Témoins :

Maïté Albagly, Franco-Chilienne prisonnière sous Pinochet, membre du conseil d'administration de l'association des ex-prisonniers en France, consultante.

Raïna Radzaïf, membre d'Amnesty international - Malaisie (sous réserves).

Défenseurs :

William Bourdon, avocat au Barreau de Paris, spécialisé dans la défense des droits de l'homme, des victimes de la mondialisation et des crimes contre l'humanité.

Gisèle Halimi, avocate au barreau de Paris, fondatrice de « la cause des femmes », initiatrice de « la clause de l'Européenne la plus favorisée » (sous réserve)

Reed Brody, responsable Europe de Human Rights Watch.

Mercredi 2 juillet 2008

QUELLE EUROPE POUR LES DROITS DE L'HOMME ?
QUELS DROITS DE L'HOMME POUR L'EUROPE ?

↗ Séance plénière – 17h-19h30, salle 800

« Soirée spéciale organisée en commun par l'Université d'été de la solidarité internationale (organisée par le Centre de recherches et d'information sur le développement, France) et le Forum mondial des droits de l'Homme sur le thème « L'Europe des droits et de la solidarité »

Près de soixante ans après l'adoption de la Convention européenne des droits de l'Homme, trois organisations (le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) se sont superposées. Sous ce rapport, qu'en est-il des réalités quotidiennes pour les citoyens, qu'ils soient ressortissants de pays membres de ces organisations ou étrangers issus de pays tiers ? Par ailleurs, quelle est l'attitude de l'Union européenne vis-à-vis du nouveau Conseil des droits de l'Homme des Nations unies ? Quelle est sa capacité à défendre ses priorités, ou à réagir face à des initiatives inquiétantes ? Au lendemain du lancement de la présidence française de l'Union européenne, cette séance s'intéressera aux droits fondamentaux, aux migrations et au co-développement, à l'actualité des derniers mois marquée par les « émeutes de la faim ». Cette séance se découpera en trois phases de trois quarts d'heure chacune.

1. Les droits de l'Homme en Europe sous l'angle de la situation des prisons, du droit des migrants, de la remise en cause du système social européen...

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Amélie Canonne, IPAM, Initiatives pour un autre monde.

Ousmane Diarra, Association des maliens expulsés.

Morten Kjaerum, Danemark, directeur de l'agence européenne des droits fondamentaux basée à Vienne, Autriche.

Blandine Kriegel, philosophe, présidente du Haut conseil à l'intégration, France.

Luc Van den Brande, président du comité des régions de l'Union européenne, Belgique.

2. L'Europe des droits de l'Homme dans le monde sous l'angle du leadership européen, de l'appui au processus démocratique dans le monde...

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Delphine Djiraihe, avocate, Tchad.

Alvaro Gil-Robles, ancien commissaire pour les droits de l'homme au Conseil de l'Europe, Espagne.

Raphaël Kasongo, République Démocratique du Congo.

Riina Kionka, représentante personnelle du secrétaire général du Conseil de l'Union européenne pour les droits de l'Homme.

3. L'Europe solidaire dans le monde, sous l'angle de la Politique agricole commune, de l'aide publique au développement, des institutions internationales, de la crise alimentaire...

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

David Choquehuanca, ministre des affaires étrangères de Bolivie.

Ndiougou Fall, président du Comité exécutif du ROPPA, Réseau des organisations paysannes et des producteurs d'Afrique de l'Ouest (sous réserves).

Hélène Flautre, député européenne (Verts), présidente de la sous-commission des droits de l'homme du Parlement européen.

Rajagopal P. V., leader du Mouvement des Sans terre Ekta Parishad (Forum uni), Inde.

↗ 9h30-12h, salle 300

Diplomatie européenne des droits de l'Homme

Organisateur : Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), France

L'objet de la table ronde est de préciser les enjeux, les priorités et les outils d'une diplomatie européenne des droits de l'Homme. Les droits de l'Homme font partie des valeurs communes des démocraties européennes, ils sont au cœur de la construction européenne depuis la création du Conseil de l'Europe en 1949 et l'adoption de la CEDH en 1950. Ils sont devenus un dénominateur commun de la politique extérieure de l'Union européenne, notamment dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération (CSCE), puis des relations UE/ACP (Union européenne/Afrique Caraïbes Pacifique), ou du processus de Barcelone. Au-delà du développement de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la « diplomatie européenne des droits de l'Homme » a été peu à peu systématisée, avec de nombreux acteurs institutionnels, mais aussi un rôle accru donné aux ONG comme aux institutions nationales. La CNCDH qui a elle-même publié récemment une étude de fond sur « diplomatie et droits de l'Homme » souhaite une discussion très ouverte sur ce thème, dans la perspective de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Emmanuel Decaux, professeur de droit public international à l'université de Paris II Panthéon Assas, membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Rapportrice : Sarah Guillet, Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH),

Hélène Flautre, députée européenne, présidente de la sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen.

Alvaro Gil-Robles, ancien commissaire des droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

Riina Kionka, représentante personnelle pour les droits de l'Homme de Javier Solana, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne, haut-représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune de l'UE.

Morten Kjaerum, directeur de l'Agence européenne des droits fondamentaux basée à Vienne.

Christian Strohal, ancien directeur du Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (BIDDH) de l'Organisation de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), représentant de l'Autriche auprès des Nations unies.

TABLES RONDES

↗ 9h30-12h, salle 450

L'Europe face aux dérives sécuritaires de la lutte contre le terrorisme

Organisateurs : Amnesty International France, Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT)

La torture est aujourd'hui universellement condamnée. Elle fait même partie des droits dits « indérogables », auxquels on ne peut porter atteinte, ni en temps de paix, ni en temps de guerre. Pourtant, depuis les attentats du 11 septembre 2001, la lutte contre le terrorisme a entraîné le renforcement des législations sécuritaires partout dans le monde et, notamment, en Europe. Dans ce nouveau contexte, malgré des normes protectrices des droits de l'Homme et le travail des mécanismes européens de contrôle et de protection, on assiste à certaines dérives facilitées par le sentiment de peur instrumentalisé par les gouvernements. Promouvoir l'interdit absolu de la torture et le respect des droits de l'homme nécessite donc un important travail de rappel des normes européennes existantes en matière de droits de l'homme et une action permanente de sensibilisation de l'opinion publique, des médias et des décideurs politiques.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modératrice : Sylvie Bukhari-de Pontual, avocate au Barreau de Paris, présidente de la Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (FIACAT).

Geneviève Garrigos, présidente d'Amnesty International France.

Christos Giakoumopoulos, directeur de la Direction des monitorings à la Direction des Droits de l'Homme et des Affaires juridiques du Conseil de l'Europe, représentant Terry Davies, secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Emil Chalau, président de l'ACAT Espagne (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture).

Judith Sunderland, chercheur sur l'Europe et l'Asie Centrale chez Human Rights Watch.

↗ 9h30-12h, salle 120

Politique extérieure de l'Europe et respect des droits de l'Homme

Organisateur : Maison des citoyens du monde de Nantes, France, en partenariat avec la Ligue des droits de l'Homme Nantes, Survie Nantes et AFPS Nantes

Si depuis le traité de Rome, les principes universels de liberté, de démocratie, de respect de l'État de droit, des droits de l'Homme ainsi que des libertés fondamentales sont présentés comme constituant la base de l'Union européenne et la définissant, l'élaboration et l'application des politiques extérieures de l'Union européenne viennent régulièrement mettre à mal ses principes dans leur mise en œuvre et sont porteuses de contradictions.

Cette table ronde s'interrogera sur les enjeux réels qui sous-tendent la politique extérieure européenne, notamment sur le plan économique, aux dépens d'une politique des droits de l'homme et droits civiques et politiques, de même que sur le rôle des associations de défense des droits de l'Homme.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Animateur : Olivier Morin, journaliste AFP, auteur de *Le Partenariat Euro-méditerranéen. À la recherche d'un nouveau souffle*, Études, février 2005.

Alima Boumediene-Thiery, sénatrice, juriste internationale, a participé au forum méditerranéen et à la création de l'Assemblée Parlementaire Euro-Méditerranée.

Delphine Djiraibe Kemneloum, avocate tchadienne, lauréate du prix Robert F. Kennedy pour les droits de l'Homme, militante des droits de l'Homme, fondatrice et ancienne présidente de l'Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'Homme.

Pierre Galand, sénateur belge, maître de conférences (sciences sociales) et conseiller du recteur en coopération (université libre de Bruxelles, Belgique).

Antoine Madelin, directeur des activités auprès des OIG (Organisations intergouvernementales) et délégué permanent de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) auprès de l'Union européenne.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Michel Doucin, ancien ambassadeur français pour les droits de l'Homme.

Didier Agbodjan, représentant de la Plateforme des ONG pour les Droits économiques, sociaux et culturels (DESC) et de Terre des Hommes

Catarina de Albuquerque, présidente du groupe de travail sur le protocole additionnel au Pacte international relatif aux Droits

économiques, sociaux et culturels (DESC) des Nations unies.

Polonca Kon a, Slovénie, présidente du Comité de la Charte sociale

europeenne (Conseil de l'Europe).

Angela Melo, vice-présidente de la Commission Africaine des Droits

de l'Homme et des Peuples, Mozambique.

Magdalena Sepulveda, expert indépendant des Nations unies sur

la question des droits de l'Homme et l'extrême pauvreté, expert près

la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, professeur de droit

international, Argentine.

Philippe Texier, conseiller à la Cour de cassation, France ; président

du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de Nations unies.

↗ 9h30-12h, salle GH

Les accords de partenariat économique (APE) : entre régulation commerciale et droit au développement

Organisateur : Collectif Droits pour l'humanité, en partenariat avec Afrique Loire

L'attitude inédite des pays africains dans les APE ouvre une nouvelle ère de dialogue, bouscule les cadres structurels non sans déconstruire les termes de négociation. Elle décloisonne en outre les champs de proposition, démocratise le discours technocratique et mobilise une société civile entreprenante.

Le choix de se concentrer sur un aspect du droit au développement se justifie par son caractère inédit de même que par la diversité des acteurs, des territoires et des points de vue.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Animateur : Thomas Bouli, association Afrique Loire, Nantes, France.

Martin Abega, secrétaire exécutif du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) : « Commerce international : logiques de développement et droits économiques. »

John Kaputin, secrétariat général du groupe des États ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) : « APE et dynamique internationale. »

Doudou Sall Diop, ambassadeur de la République du Sénégal (ou son représentant) : « Tenants et aboutissants de la position des communautés économiques régionales. »

Frédéric Viale, comité scientifique d'ATTAC (Actions internationales) : « Globalisation économique et solidarité internationale. »

Christiane Taubira, responsable de mission gouvernementale sur les APE (sous réserves).

Un représentant de la Commission de l'Union européenne (sous réserves) : « Politique européenne de développement économique. »

↗ 14h-16h30, salle 450

Migrations, Europe et droits de l'Homme

Organisateur : collectif Droits pour l'humanité, Nantes

Les différentes orientations européennes en matière de « gestion des flux migratoires » ont un impact sur le respect des droits de l'Homme aux marges mais également à l'intérieur de l'Union européenne dont la politique en matière d'immigration semble bien peu respectueuse des droits de l'Homme. Cette politique prive les personnes de la liberté de circuler, mais implante également des lieux d'enfermement aux cadres législatifs aussi divers que non contrôlés.

D'un côté, l'Europe se positionne comme un ensemble d'États défenseurs des droits de l'Homme, de l'autre elle amplifie sa politique de fermeture des frontières et de rationalisation de l'immigration.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Animateur : Cédric Gratton, président du GASProm-ASTI de Nantes et de la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés).

Olivier Clochard, géographe, membre du CA de MIGREUROPE.

Ali El Baz, président de l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF).

Hélène Flautre, députée européenne Verts/ALE, présidente de la sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen, France (sous réserves).

Svetlana Gannushkina, présidente d'une ONG caucasienne.

Fillipo Miraglia, président d'ARCI, ONG italienne intervenant sur le camp de Lampedusa.

Catherine Withol de Wenden, directrice de recherche en sciences politiques au CNRS, France.

Des représentants des pêcheurs tunisiens en procès à Agrigente pour « aide à l'immigration clandestine ».

↗ 14h-16h30, salle 300

Europe, diversité culturelle et multiculturalisme

Organisateur : Haut conseil à l'Intégration (HCI), France.

Dans la conception idéale française, l'intégration des étrangers souhaitant devenir français n'est pas une « assimilation » - ce qui voudrait dire l'abandon d'une identité propre au profit d'une similitude artificielle. L'intégration vise à faire partager des valeurs républicaines, objet d'un « contrat » ou « pacte » qui fonde l'unité nationale et la citoyenneté. L'intégration ne vise pas à préserver une « identité française » conservatrice, mais à faire bénéficier la communauté nationale des talents de tous, sans distinction d'origine. C'est pourquoi le « multiculturalisme » n'est pas la juxtaposition de communautés qui ne partageraient pas les mêmes valeurs de référence et finiraient par s'opposer, mais une diversité d'approches et d'identités culturelles, unies dans un seul ensemble républicain, accueillant par nature aux différences puisqu'elles ne touchent pas à l'égalité fondamentale de toutes les citoyennes et de tous les citoyens devant la loi. Cette conception est-elle partagée par les autres pays européens ? Et au-delà ?

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Présidente-modéatrice : **Blandine Kriegel**, philosophe, président du Haut-conseil à l'Intégration (HCI).

Christophe Bay, directeur de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté au ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (sous réserves).

Jacky Dahomay, membre du HCI.

Marc Dubourdieu, directeur général de la HALDE (Haute autorité pour la lutte contre les discriminations et pour l'égalité), France.

Alain Le Roy, ambassadeur, chargé du projet de l'Union de la Méditerranée.

Gayé Petek, président de l'association ELELE, membre du HCI.

Myriam Salah Eddine, membre du HCI.

Dominique Sopo, président de SOS Racisme

Catherine Withold de Wenden, directrice de recherche au CNRS, Cité de l'histoire de l'immigration.

Un représentant de la l'association GAM'S.

↗ 14h-16h30, salle 200

La garantie des droits de l'Homme dans le procès pénal en Europe

Organisateur : Délégation des Barreaux de France à Bruxelles (Conseil national des Barreaux), membre du Conseil consultatif des Barreaux européens (CCBE)

Programme :

Ouverture - Catherine Lesage, Bâtonnier de l'Ordre, Barreau de Nantes, France.

1. Les aspects « Justice et droits de la défense » de la Charte des droits fondamentaux : **Laurent Pettiti**, avocat au Barreau de Paris, membre du Conseil national des Barreaux, et **Jean Alègre**, chargé de mission auprès de la directrice des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères et européennes.

2. L'actualité européenne en matière de procédure pénale : la proposition de décision-cadre sur la mise en œuvre des jugements rendus par défaut (*in absentia*) publiée le 14 janvier 2008 ; la proposition de décision-cadre relative à certains droits procéduraux accordés dans le cadre des procédures pénales dans l'Union européenne : un membre du Conseil de l'Union européenne ;

Julen Fernandez Conte, Consejo General de la Abogacía Española, membre du Comité Droits de l'Homme au CCBE ; et **Didier Liger**, avocat au Barreau de Versailles, président de la Commission Libertés et Droits de l'Homme du Conseil national des Barreaux.

3. L'Agence européenne des droits fondamentaux (AEDF). - sur les aspects politiques de l'Agence : **François Zimeray**, ambassadeur pour les droits de l'Homme, ministère des Affaires étrangères et européennes, et **Roselyne Lefrançois**, députée européenne, membre de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (sous réserves). Sur le fonctionnement et la promotion de l'Agence : **Morten Kjaerum**, directeur de l'AEDF (sous réserve), et **Jean-Claude Juncker**, Premier Ministre (sous réserve).

Synthèse - Jean Danet, avocat honoraire, vice-doyen de la faculté de droit de l'université de Nantes.

↗ 14h-16h30, salle 120

Rôle des institutions européennes dans la promotion des droits de l'Homme en Europe et à travers le monde

Organisateur : *Conseil régional des Pays de la Loire*.

Le respect des droits humains participe au socle de valeurs régissant la construction européenne. C'est pourquoi les institutions communautaires, encouragées par la société civile, utilisent pleinement leurs compétences pour veiller à la protection, au respect et à la mise en œuvre de ces droits, sur le territoire de l'Union européenne et à travers le monde.

Si l'Union européenne, par ses relations politiques et commerciales avec les pays tiers, s'investit en faveur du respect des droits de l'Homme, il faut s'interroger sur la nature et l'impact des dispositifs qu'elle met en œuvre.

Les Droits de l'Homme ont également été renforcés par l'élaboration de la Charte européenne des droits fondamentaux. Cependant, l'application de ces droits dans les États de l'Union européenne n'est pas toujours effective. La question du champ de compétence de l'Agence européenne des droits fondamentaux, nouvellement créée et opérationnelle en 2008, et des modes de collaboration entre cette dernière et la société civile constitue ainsi un enjeu d'actualité.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : **Michel Doucin**, ancien ambassadeur français pour les droits de l'Homme

Véronique Arnault, directrice du service relations multilatérale et droits de l'Homme à la DG relations extérieures de la Commission européenne.

Hélène Flautre, députée européenne, présidente de sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen (sous réserves).

Morten Kjaerum, ancien directeur de l'Institut des droits de l'Homme du Danemark, directeur de l'Agence européenne des droits fondamentaux (sous réserves).

Lotte Leicht, directrice du bureau de Human Rights Watch à Bruxelles (sous réserves).

Yavuz Onen, président de la Fondation des droits de l'Homme de Turquie.

Blarte Vandvik, secrétaire générale de l'European Council of refugees and exiles Bruxelles, Belgique (sous réserves).

↗ 14h-16h30, salle GH

Europe et droit d'asile

Organisateurs : Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), ACAT France, Amnesty International France.

La France assure la présidence de l'Union européenne à partir du 1^{er} juillet 2008 et elle veut faire de l'immigration et de l'asile l'un de ses thèmes majeurs. A la fin juin 2008, la Commission européenne annonce son projet de programme dans le domaine de l'asile et son calendrier pour les années à venir. Ce début juillet est donc une date idéale pour organiser une table ronde consacrée au droit d'asile en Europe.

Pour les ONG et la société civile, il est très important de contrôler les conséquences des mesures de plus en plus nombreuses, diverses et coûteuses prises par les États pour renforcer les contrôles sur les flux migratoires vers l'Union. La plupart d'entre elles ont des conséquences réelles sur le droit d'asile et entravent l'accès au territoire de personnes ayant besoin d'une protection internationale.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : **Patrick Delouvin**, directeur du pôle Action sur la France à Amnesty International France.

Rachel Bugler, coordinatrice Europe orientale au Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (CERE).

Olivier Clochard, chercheur au CNRS (CIRED/Migrinter) et représentant de Migreurop.

Jonathan Faull, directeur général, direction Justice, Liberté et Sécurité de la Commission européenne (sous réserves).

François Julien-Laferrière, professeur de droit public à l'université Paris-Sud et spécialiste du droit des étrangers et des réfugiés.

Un responsable du bureau Asile du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, France (sous réserves).

↗ 14h-16h30, salle BC

Quel rôle pour l'Europe dans le renforcement de la justice pénale internationale ?

Organisateur : Maison des citoyens du monde de Nantes, France, en partenariat avec la FIACAT et Amnesty International Loire-Océan

C'est en Europe qu'a été érigé pour la première fois, en 1945, un tribunal militaire international. C'est en Europe, à La Haye, que siège depuis 1993 le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. C'est en Europe, à Rome, qu'ont été rédigés en 1998 les statuts de la Cour pénale internationale (CPI). C'est en Europe encore, à Londres, qu'Augusto Pinochet fut arrêté cette même année au nom de la compétence universelle. Pourtant, cet activisme est suivi de peu de résultats. L'objectif de la table ronde sera de répondre aux questions liées à l'actualité : enseignements à tirer du fonctionnement des tribunaux ; résultats des premières mises en accusation devant la Cour pénale internationale ; interactions souhaitées entre les États, les instances européennes et les instances internationales.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modératrice : **Sylvie Bukhari-de Pontual**, avocate au Barreau de Paris, présidente de la Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (FIACAT).

Amady Ba, Chef de la section de la coopération internationale Division de la compétence, de la complémentarité et de la coopération du Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale (CPI).

Karine Bonneau, responsable du Bureau Justice internationale de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH).

Emmanuel Chicon, journaliste à International Justice Tribune, auteur de « *L'Europe soutien sans faille et sans zèle de la Cour pénale internationale (CPI)* ».

Simon Foreman, avocat au Barreau de Paris, membre d'Amnesty International France, président de la Coalition française pour la CPI.

Tiina Kangas Alku, Expert national, Procureur, Unité de Coopération Judiciaire en matière pénale, Direction générale Justice et Affaires intérieures, Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne.

Jeudi 3 juillet 2008

GOUVERNANCE LOCALE ET DROITS DE L'HOMME : UNE EFFECTIVITÉ À PORTÉE DE TOUS

↗ Séance plénière et clôture 17h-19h30, salle 450

Les États ont une triple obligation : respecter, protéger, mettre en œuvre les droits de l'Homme. Les villes et les gouvernements locaux, censés associer à la fois gouvernants et gouvernés, sont au premier rang parmi les « pouvoirs publics » pour faire la différence en matière de droits économiques, sociaux et culturels. Cette prise en compte des droits de l'Homme à l'échelon local implique la mobilisation de tous les acteurs.

Les droits de l'Homme peuvent-ils servir de fondement à une (bonne) gouvernance locale ? Comment les gouvernements locaux se positionnent-ils ? Quelle collaboration avec les États ? En 2030, 60 % de la population mondiale vivra dans les villes, avec des risques de tension liés à la concentration, la paupérisation et l'exclusion des populations sans ressources. Le Forum mondial des droits de l'Homme entend répertorier les bonnes pratiques à l'échelon local et les faire connaître.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Michel Forst, secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, France.

Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire.

Jolanta Barska, maire de Nysa, Pologne.

Patrick Braouezec, député, président de Plaine Commune (Saint-Denis), France.

Jean-Paul Delevoye, ancien ministre, médiateur de la République française.

Albert Jacquard, France.

Loggie Naidoo, 1er maire-adjoint de Durban/E'Thekwini.

Pierre Saglio, président d'ATD Quart-Monde, France.

Manuel Tornare, maire de Genève, Confédération helvétique.

Conclusions

Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, président de Nantes Métropole.

TABLES RONDES

↗ 9h30-12h, salle 450

Diplomatie des gouvernements locaux, levier de la démocratie locale et des droits fondamentaux

Organisateur : Conseil régional des Pays de la Loire

La décentralisation s'est imposée comme phénomène politique et institutionnel dans la majorité des pays du monde. D'où une reconnaissance plus étendue du rôle des collectivités locales, par un élargissement considérable de leurs compétences, par une hausse sensible quoique insuffisante des financements. La prise en compte des droits de l'Homme à l'échelon local implique la mobilisation de tous les types d'acteurs (privés et publics) à travers des initiatives et partenariats inédits ainsi que de nouvelles solidarités.

Deux thèmes principaux seront abordés : la décentralisation, un nouvel essor pour les libertés publiques locales ; la mise en réseau des compétences pour une application cohérente des droits de l'Homme.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Animateur : Thierry Guidet, journaliste, directeur de la revue Place publique.

Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire.

Emmanuel Decaux, professeur de droit public international à l'université de Paris II Panthéon Assas, membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, président du Secrétariat international permanent Droits de l'Homme et gouvernements locaux, France

Antoni Fogué, président de la commission Décentralisation et autonomie locale de CGLU, président de la province de Barcelone, Catalogne, Espagne.

Antonio Papisca, directeur du centre interdépartemental des recherches et services sur les droits de l'Homme et des citoyens à l'université de Padoue (Italie), responsable de la chaire UNESCO en droits de l'Homme, démocratie et paix.

Eduardo Mancuso, adjoint au maire, représente Elio Pieta, président de la commission Inclusion sociale et Démocratie participative à CGLU, maire de Guarulhos, Brésil.

Geneviève Sevrin, responsable des relations internationales du Conseil régional Nord Pas-de-Calais, ancienne présidente d'Amnesty International section française.

↗ 9h30-12h, salle 300

Droits des personnes en situation de handicap et politiques locales

Organisateur : Nantes Métropole, en partenariat avec l'Association des Paralysés de France

Comment penser une politique non discriminatoire du handicap, de droit commun et respectant l'égalité de traitement ? Cette évolution est à inscrire dans le cadre international, national et local, pour atteindre une réelle citoyenneté.

Quels sont les moyens à mettre en œuvre au plan local afin que chaque décideur public intègre la dimension du handicap et que toute personne puisse avoir accès aux droits fondamentaux ? La loi du 11 février 2005 et la convention internationale sur la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées du 7 mars de l'ONU viennent renforcer cette perspective de l'accessibilité comme droit fondamental.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Catherine Choquet, adjointe au maire de Nantes, chargée de la politique du handicap.

Bruno Gaurier, ex-responsable des relations internationales à l'Association des paralysés de France (APF), membre du Conseil français pour les questions européennes (CFHE).

Liliane Plantive, maire de La Montagne, vice-présidente de Nantes Métropole chargée de l'action et des réalisations en faveur des personnes handicapées.

Un représentant de la Ville de Salé, banlieue de Rabat (Maroc).

Un élu local et un représentant associatif de Macédoine.

Un élu local et un représentant associatif de Victoriaville (Québec).

↗ 9h30-12h, salle 200

Droits des migrants, collectivités locales et (co-) développement

Organisateur : Secrétariat international permanent droits de l'Homme et gouvernements locaux, France, en partenariat avec le PNUD, Genève

Un des enjeux essentiels contemporains pour la communauté internationale porte sur la gestion du phénomène migratoire. Il est aujourd'hui reconnu par tous que les pays d'origine comme de destination ne tirent pas le meilleur parti des effets positifs des migrations. Leurs politiques procèdent encore pour l'essentiel d'une démarche étatique, morcelée et réactive. Leur inscription dans une vision globale, cohérente et respectueuse des droits de l'Homme nécessite l'identification des intérêts à long terme.

Quelles sont les modalités d'un développement réciproque des collectivités territoriales d'origine et d'accueil respectueuses des droits des individus ? Comment définir les acteurs et les projets ?

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Mohand Cherifi, ancien ministre, Algérie, programme des Nations unies pour le développement (PNUD Genève), plate-forme pour les partenariats innovants, Alliance mondiale des villes unies contre la pauvreté (WACAP).

Ousmane Diarra, président de l'Association malienne des expulsés, Mali. **Narimane El Djebli**, doctorante et chercheuse de la chaire UNESCO pour le dialogue interculturel Études culturelles méditerranéennes, université Rovira i Virgili, Espagne.

Hubert Krieger, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, animateur du réseau CLIP (Cities for local integration Policy of Migrants).

Loren B. Landau, directeur du programme d'études sur les migrations forcées, université de Witwatersrand, Afrique du Sud.

Jean-Philippe Magnen, adjoint au maire de Nantes chargé de la coopération décentralisée et du co-développement.

Frédéric Tiberghien, président du Service social d'aide aux émigrants, ou **Bernard Wallon**, directeur du Service social d'aide aux émigrants, France.

↗ 9h30-12h, salle 120

Rroms « migrants » en Europe : quelle action publique pour le territoire d'accueil ?

Organisateur : Nantes Métropole/communauté urbaine de Nantes

Le citoyen est protégé par l'État dont il dépend. La reconnaissance d'appartenance à une minorité nationale permet donc de corriger les carences d'égal accès aux droits garantis par le système politique démocratique de l'État considéré. Si le droit national d'accueil prévoit des règles que les pratiques locales suivent correctement en général, certains migrants en Europe voient cependant leurs droits reconnus ne pas être suffisamment appliqués.

Nantes Métropole souhaite donc proposer une réflexion à l'appui de son expérience propre : l'accueil sur des sites administrés d'un certain nombre de familles roumaines issues de la minorité Rrom pour les accompagner structurellement et socialement dans une autonomie citoyenne en Europe.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Dominique Raimbourg, avocat, député de Loire-Atlantique.

Nicolas Gorgiu, ex-« point de contact » de l'OSCE (sous réserves).

Michael Guet, secrétaire du comité MGS Roms, Conseil de l'Europe.

Jérôme Richard, chef de mission Rroms, Nantes Métropole, France.

Malik Salenkour, Ligue des droits de l'Homme (sous réserves).

Belen Sanchez, fondation Gitanes, Barcelone, Espagne.

↗ 9h30-12h, salle GH

Cohésion de la communauté locale et diversité culturelle. Exemples d'initiatives locales

Organisateur : Agence européenne des droits fondamentaux, Vienne, Autriche

Cette table ronde présentera le rapport publié par l'Agence européenne des droits fondamentaux (Vienne, Autriche) en 2008, intitulé « Cohésion de la communauté au niveau local : réponse aux besoins des populations "musulmanes" [Community cohesion at local level: addressing the needs of Muslim Communities] ». Ce rapport présente des exemples qui montrent de quelle manière une intégration non discriminante peut contribuer à la cohésion et à l'égalité dans la cité, et comment la diversité et l'égalité peuvent se renforcer mutuellement dans le cadre d'une politique qui priviliege la cohésion de la communauté. Quand chaque résident d'une ville est vu en tant que sujet de droit et de responsabilité, ayant un rôle important à jouer en améliorant les relations entre populations d'origines différentes et en renforçant, de ce fait, la cohésion sociale.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Morten Kjaerum, directeur de l'Agence européenne des droits fondamentaux (Union européenne) basée à Vienne, ancien directeur de l'Institut danois des droits de l'Homme.

Eva Sobodka, responsable de projet à l'Agence européenne des droits fondamentaux.

Qudrat Shah et Rizwan Rehma, Ville de Bradford, Royaume-Uni : « Citoyenneté active dans les services publics ».

Vanessa Broux, Ville de Gand, Belgique : « Autorités locales et volontaires : travail d'équipe et résultats – Quelques bonnes pratiques ».

Claus Preissler, Ville de Mannheim, Allemagne : « Prendre part, faire partie – Les communautés musulmanes à Mannheim ».

↗ 9h30-12h, salle BC

Gouvernements locaux et ONG, ensemble pour la lutte contre l'extrême pauvreté

Organisateur : Mouvement ATD Quart-Monde

Il s'agit de faire connaître le projet de principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, (adopté par la Sous-commission des droits de l'Homme des Nations unies à Genève, voir Résolution 2006/9 A/HRC/2/2 et site www.atd-quartmonde.org/Dans-cette-rubrique.html) et d'illustrer à partir d'exemples, issus de France et du Pérou notamment, comment agissent pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes très défavorisées, un expert des Nations unies, des ONG et des élus. À consulter aussi : *Une Pierre blanche sur un long chemin* par Emmanuel Decaux, paru dans la revue *Quart Monde* n° 200.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

José Bengoa, membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, ancien coordinateur du groupe de travail de la sous-commission des droits de l'Homme (réacteur du projet), Chili.

Perrine Renoux, étudiante en sciences politiques, rédactrice du rapport de consultation organisée par le Mouvement ATD Quart-Monde au Pérou sur le projet des principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme.

Véronique Fayet, adjointe au maire de Bordeaux, chargée des politiques de solidarité, de santé et des seniors, vice-présidente de l'Union nationale des Centres communaux d'action sociale, France.

Agnès Dumas, militante du Mouvement ATD Quart-Monde dans le Val-d'Oise.

Un représentant d'Amnesty International, sur l'effectivité des droits (sous réserves).

Un avocat du Barreau de Nantes, spécialisé dans l'accès à la Justice pour les plus défavorisés (sous réserves).

↗ 9h30-12h, salle d'exposition de Nantes Métropole,

[2 cours du Champ-de-Mars, face à la Cité internationale des congrès]

Pouvoirs locaux, mémoire et droits de l'Homme

Organisateur : Alliance internationale des Anneaux de la Mémoire

La table ronde traitera de la prise en charge du passé par les pouvoirs locaux dans le cadre de la lutte en faveur des droits de l'Homme. Elle se focalisera sur la mémoire de la traite négrière et de l'esclavage en faisant un état des conditions (sociales, culturelles, politiques) dans lesquelles s'est situé ou se situe le combat pour la reconnaissance de ce passé dans chaque ville représentée. Elle essaiera d'illustrer, par des exemples concrets, ce que la mémoire de la traite négrière transatlantique peut apporter à la lutte en faveur des droits de l'Homme aujourd'hui.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Animateur : Jean Breteau, membre fondateur des Anneaux de la Mémoire, spécialiste de la traite négrière nantaise.

Nicéphore Dieudonné Soglo, ancien président de la République du Bénin, maire de Cotonou (sous réserves).

Henry Bredekamp, directeur de l'Iziko Museum au Cap, Afrique du Sud (sous réserves).

Karla Menezes, secrétaire aux droits de l'Homme et à la sécurité des citoyens, Ville de Recife, Brésil.

Larry Bagneris, directeur exécutif de la Commission des relations humaines de la Ville de la Nouvelle-Orléans, USA.

Olivette Otele, maître de conférences, Paris XIII, Institut catholique de Paris, en (histoire coloniale et impériale britannique), membre du projet Black and Minority Ethnic Project, Charter Housing Association, pays de Galles, Royaume-Uni.

Jean-Marie Tanefo, chef de la chefferie Bamendjinda (près de la ville de Dschang), Cameroun (sous réserves).

↗ 14h-16h30, salle 450

Migrations environnementales

et rôle des pouvoirs locaux

Organisateur : collectif ARGOS, Paris, et Observatoire de décision publique, en collaboration avec le Secrétariat international permanent droits de l'Homme et gouvernements locaux, France.

Selon les premières estimations, d'ici 2050, les conséquences directes et indirectes du réchauffement climatique entraîneront le déplacement de plus de 200 millions personnes. L'humanité entre dans une nouvelle étape de son histoire migratoire. Les mouvements de population liés au réchauffement climatique seront-ils endigués au prix d'un retranchement militarisé des pays d'accueil ou seront-ils à l'origine d'une nouvelle solidarité internationale ?

La responsabilité des institutions internationales, des États mais aussi des gouvernements locaux et des citoyens est clairement en jeu.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Fabrice Renaud, spécialiste de la question des migrations climatiques, université des Nations Unies. Participant au programme Each-for.

Jean Favre, ancien directeur-adjoint du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), Genève.

Hélène Flautre, présidente de la sous-commission des droits de l'Homme au Parlement européen.

Bertrand Delanoë, maire de Paris, président de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), France (sous réserves).

Loren B. Landau, directeur du programme d'études sur les migrations forcées, université de Witwatersrand, Afrique du Sud.

Un représentant de la Ville de New-York ou de la Ville de Seattle, États-Unis (sous réserves).

Un observateur indépendant du Bangladesh (sous réserves).

↗ 14h-16h30, salle 300

L'opposabilité et l'effectivité des droits sociaux : l'illustration du droit au logement

Organisateur : Barreau de Nantes

L'absence d'effectivité du droit fondamental qu'est le droit au logement a été dénoncée par de nombreuses associations à vocation locale, nationale ou internationale. Or, l'opposabilité du droit au logement n'équivaut pas à une obligation de résultat, ses mérites résident sans doute dans la formulation nécessaire d'une prise de conscience afin d'instaurer une priorité de traitement. L'opposabilité déclarée d'un droit n'est qu'un outil appelant une vraie vision politique et économique de la réinsertion de ceux que la précarité a marginalisés.

Cette table ronde sera l'occasion d'une rencontre entre les différents partenaires impliqués dans ce problème fondamental de l'accès à un logement décent qui conditionne très largement la possibilité de la mise en œuvre d'autres droits sociaux.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Paul Bouchet, ancien président d'ATD Quart-Monde.

Florence Bouillon, anthropologue rattachée à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) chargée de cours et membre du laboratoire SHADYC (Sociologie, histoire, anthropologie et dynamiques culturelles) à Marseille, France.

Albert Jacquard, France.

Catherine Lesage, bâtonnier du Barreau de Nantes.

Loggie Naidoo, 1^{er} adjoint au maire de E'Thekwini/Durban, Afrique du Sud.

Laurent Pettiti, avocat, France (sous réserves).

Annie Poure, associations Droit au logement (DAL) et No Vox (sous réserves).

Franck Bouezec, avocat, Barreau de Nantes, France.

Waleed M. Sadi, vice-président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies, Jordanie (sous réserves).

↗ 14h-16h30, salle 200

Coopération décentralisée et droits de l'Homme

Organisateur : Nantes Métropole, en partenariat avec le Conseil régional de Basse-Normandie et le COSI (Centre d'information et de solidarité avec l'Afrique), Lyon

Si l'édification d'une société démocratique fondée sur l'État de droit est un objectif largement partagé, en revanche la prise en compte du respect des droits de l'Homme dans les projets de coopération décentralisée ne va pas de soi. Dans ce cadre, les collectivités locales sont conviées à développer des échanges avec leurs partenaires des divers continents ; au-delà de leur rayonnement international, il s'agit pour elles de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités dans le monde, par la mise en œuvre de projets de développement local.

La table ronde permettra de présenter des points de vue et les expériences d'acteurs impliqués dans les actions de terrain et de débattre sur les interactions entre droits de l'Homme et coopération décentralisée.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Président : Jean-Philippe Magnen, adjoint au maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole.

Modérateur : Camille Durand, ancien 1^{er} vice-président de Nantes Métropole.

Thomas Claus, journaliste au *Courrier de la Macédoine* et au *Courrier des Balkans* (sous réserves).

Jean-Paul Gandin, conseiller technique à Pays de Savoie solidaire, France.

Bardhy Jashari, directeur de l'association Metamorphosis (développement de la démocratie et du développement par la promotion de la société du savoir et de la communication).

Omar Mansour, représentant du Front Polisario en France, accompagné de **Gilles Retière**, maire de Rezé, vice président de Nantes Métropole. France

Dieudonné Mbayu, avocat au Barreau de Goma, République Démocratique du Congo.

Jean François Ploquin, directeur du COSI de Lyon, ou Élise Daunay, chargée de mission.

Francine Rochefort, Centre des technologies nouvelles (CTN), de Basse Normandie

Ben Sékou Sylla, président du Conseil national des organisations de la société civile de Guinée.

↗ 14h-16h30, salle 120

La Charte mondiale des droits de l'Homme dans la ville. Promouvoir et réaliser les droits de l'Homme à l'échelle locale : enjeux et défis des actions en cours

Organisateur : Groupe de travail Droits de l'Homme et gouvernements locaux de la commission Inclusion sociale et démocratie participative de CGLU (Cités et gouvernements locaux unis)

Depuis une décennie, différentes initiatives ont pris forme pour donner naissance à un courant d'idées et d'actions en faveur de la reconnaissance et de la promotion des droits de l'Homme dans la ville. Ces initiatives sont à la fois porteuses d'aspirations et de défis pour la promotion des villes et pour l'exercice de droits en lien avec les compétences exercées par les autorités locales.

Il s'agira, dans cette table ronde, de mettre notamment en valeur le projet Charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la ville et d'encourager discussions et échanges sur les défis auxquels les autorités locales sont confrontées.

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modéatrice : Lucie Lamarche, professeure titulaire, chaire Gordon F Henderson en droits de la personne, université d'Ottawa, Canada.

Wataru Iwamoto, directeur de la Division Sciences sociales, Politiques et Recherche, UNESCO.

Jules Patenaude, Ville de Montréal, Charte montréalaise des droits et responsabilités.

Jaume Saura, directeur de l'Institut catalan des droits humains.

Paul Taylor, Bureau de la directrice exécutive ONU-HABITAT.

Monette Zard, directrice de la Recherche, Conseil international sur les droits humains, Suisse.

Un représentant élu du réseau des Villes européennes pour les droits de l'Homme.

↗ 14h-16h30, salle GH

De l'éducation aux droits humains à l'engagement citoyen

Organisateur : Maison des citoyens du monde de Nantes, France, en partenariat avec l'École des droits de l'Homme de Toulouse, France

L'éducation est à la fois un droit fondamental en soi et une des clefs de l'exercice des autres droits inhérents à la personne humaine. En tant que droit qui concourt à l'autonomisation de l'enfant, l'éducation est le principal outil qui permet aux enfants économiquement et socialement vulnérables de s'épanouir et de sortir de la marginalisation. L'éducation joue donc un rôle majeur dans le cadre d'une promotion globale des droits de l'Homme et la démocratie.

Plusieurs questions seront débattues, que résume celle-ci : En quoi l'éducation aux droits de l'Homme est-il un support aux actions pour développer l'écoute, le respect, le dialogue, la tolérance, la solidarité ?

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modéatrice : Sylvie Roquain, avocate, membre de l'École des droits de l'Homme de Toulouse, France.

Animateur : un rédacteur de la revue Repères (manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes).

Françoise Boivin, chargée de mission à Sports sans frontières pour les programmes Inde, Burundi, Sri Lanka.

Robert Duval, fondateur et directeur de l'Athlétique d'Haïti.

Anis Gandeel, co-fondateur de l'Institut Canaan de pédagogie nouvelle à Gaza, Palestine ; a travaillé comme formateur et responsable pédagogique au cœur de la société civile de Gaza, notamment dans les camps de réfugiés.

Adama Samassekou, président du Mouvement des peuples pour l'éducation aux droits humains (PDHRE/DPEDH-Mali).

↗ 14h-16h30, salle BC

Recherche et développement en coopération internationale au service des droits de l'Homme

Organisateur : université de Nantes, commission Amérique latine du CURI (Conseil universitaire des relations internationales)

Comment la recherche universitaire peut-elle contribuer au progrès des droits de l'Homme? Comment peut-elle servir les besoins des territoires, des organisations, des entreprises et de la société civile, en valorisant la connaissance partagée autour des réseaux de l'enseignement supérieur ?

Telles sont entre autres les questions qu'abordera cette table ronde qui s'appuiera sur les travaux de la commission Amérique latine du CURI et en lien avec les partenariats internationaux engagés autour de cette zone géographique (Amérique du sud et Caraïbes).

----- INTERVENANTS / INTERVENANTES -----

Modérateur : Jean-Marie Lassus, président de la commission Amérique latine du Conseil universitaire des relations internationales, université de Nantes, France.

Gisèle Argenti, sociologue, spécialiste des sciences et technologies, université de la République, Uruguay.

Ogobara Doumbo, directeur de l'Institut de recherches sur le paludisme de Bamako, université du Mali, membre de l'Académie de médecine française (sous réserves).

Carlos Crespo Flores, sociologue, spécialiste de l'environnement et du droit des populations autochtones, université d'État (Universidad Mayor de San Simón), Cochabamba, Bolivie.

Olivier Giron, chef du bureau Amériques au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (direction des Relations internationales, européennes et de la Coopération), France.

Nestor Ponce, écrivain argentin, professeur à l'université de Rennes II, France.

Jean-Marie Théodat, géographe, enseignant à l'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne et à l'université d'État d'Haïti.

Charles Vorbe, juriste, sociologue, enseignant à l'université d'État d'Haïti.

ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

mercredi 2 / jeudi 3 / vendredi 4 / samedi 5 juillet

Université d'été de la solidarité internationale

(Centre de recherche et d'information sur le développement/CRID).

Renseignements : <http://universite2008.crid.asso.fr>

EXPOSITIONS

- « Agir contre la torture », Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), France.
- « À marche forcée. Les oubliés de la croissance chinoise », photographies de Samuel Bollendorff, L'œil public, France.
- « Alimenterre », CFSI (Comité français pour la solidarité internationale), France.
- « Cartoon for peace », dessins de Plantu, Amnesty International Loire Océan, France.
- « Croquez les droits de l'Homme », dessins proposés par la Ligue des droits de l'Homme, France.
- « Durban / E'Thekwini », photographies de Denis Chevrier-Bosseau, association Anima, Nantes, France
- « Inde, l'envers du décor : les paysans en lutte pour la terre », Frère des Hommes, France
- « Les Anneaux de la Mémoire », exposition sur la traite négrière, France.
- « Les Roms à Nantes », photographies de Patrick Garçon, Nantes Métropole, France.
- « L'Europe contre la peine de mort », Mouvement européen.
- « Migrants et citoyens », Ligue des droits de l'Homme, France.
- « Œuvres issues du portfolio de l'association Art for Humanity », E'Thekwini/Durban, Afrique du Sud.
- « Palestine : de l'expulsion à l'apartheid », association France Palestine Solidarité 44., France.
- « Sur le chemin de l'abolition universelle. Ensemble contre la peine de mort », Ensemble contre la peine de mort, France.
- « Travaux d'enfants (écoles de Loire-Atlantique) sur le thème Sport, citoyenneté et droits de l'Homme », Maison des citoyens du monde, Nantes, France.

LIBRAIRIE

Forum du livre citoyen, géré par la Maison des citoyens du monde de Nantes.

STANDS

- Association Anima, Nantes, France.
- Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), France.
- Association France Palestine Solidarité, Nantes, France.
- Association Les Anneaux de la Mémoire, France.
- Avocats sans frontières/École des droits de l'Homme de Toulouse, France.
- Bateau pédagogique La Fraternité, projet de reconstruction d'un bateau négrier, France.
- Cimade, France.
- Collectif Droits pour l'humanité, Nantes, France.
- Collectif Enfants étrangers, citoyens solidaires, France..
- Fondation pour le progrès de l'Homme Charles-Léopold Mayer et Association A 6.
- Maison des citoyens du monde, collectif d'associations nantaises travaillant dans le domaine de la solidarité internationale, du développement et des droits de l'Homme, France.
- Presses populaires de Bretagne / Union démocratique bretonne, France.
- Revue Place publique, Nantes, France.

SPECTACLES

- Phare Ponleu Selpak, cirque cambodgien par des enfants des quartiers défavorisés.
- Compagnie Bafodi.
- Échanges et solidarités 44, CESESMA, Association La Palissade : interventions de comédiens français et nicaraguayens en rapport avec certains thèmes du Forum.

CYCLE “CINÉMA ET DROITS DE L'HOMME”

L'an dernier, en partenariat avec la Ville de San Sebastián (Pays basque, Espagne) et le Festival de cinéma des droits de l'Homme de San Sebastián, le Festival de cinéma espagnol de Nantes lançait le cycle Cinéma et droits de l'Homme. Reconduit cette année, en partenariat avec le Forum mondial des droits de l'Homme de Nantes, ce cycle s'est intéressé aux violations des droits de l'Homme à travers le monde entier lors du dernier Festival qui s'est tenu en mars 2008 à Nantes. Certains des films de cette sélection seront présentés lors du 3e Forum mondial des droits de l'Homme.

Ce tour d'horizon permettra de découvrir le deuxième opus de Javier Bardem en tant que producteur : *Invisibles*, un documentaire collectif (Isabel Coixet, Mariano Barroso, Fernando León de Aranoa, Win Wenders et Javier Corcuera), tourné à l'occasion du 20e anniversaire de la section espagnole de Médecins Sans Frontières.

Le rêve de l'eau d'Albert Solé emmènera les spectateurs successivement au Bénin, aux Pays-Bas, à Bombay, dans la bande de Gaza et dans le désert d'Atacama (Chili) pour interroger l'opinion publique sur les problèmes liés au manque d'eau.

LES FILMS

INVISIBLES

De Wim Wenders, Isabel Coixet, Fernando León de Aranoa, Mariano Barroso, Manuel Corcuera (1h40), 2006

Mardi 1^{er} juillet après-midi

Entre Afrique et Amérique latine, cinq histoires pour un seul regard sur des souffrances humaines invisibles aux yeux du monde. Un appel aux consciences pour dénoncer des situations dramatiques mais étouffées par un silence assourdissant que ce documentaire tente de briser.

Présenté dans la section Panorama de la 5^e Berlinale. Goya 2008 du Meilleur documentaire. Ce film a été tourné à l'occasion du 20^e anniversaire de la création de la section espagnole de Médecins sans frontières (MSF).

Cinq documentaires d'auteurs sur des contextes où travaillent les équipes de MSF : *CRIMES INVISIBLES*, de Wim Wenders, filme le témoignage de femmes victimes de viols, en République Démocratique du Congo.

Dans *BONNE NUIT OUMA*, Fernando León de Aranoa a filmé des enfants ougandais, victimes des milices qui les utilisent comme enfants soldats.

Le *RÊVE DE BIANCA*, de Mariano Barroso, évoque la difficulté financière du traitement de la maladie du sommeil, en République Démocratique du Congo. Avec *LETTRE À NORÁ*, Isabel Coixet montre les terribles conséquences de la maladie Chaga, qui touche 18 millions de personnes en Amérique latine. Pour *LA VOIE DES PIERRES*, Javier Corcuera a accompagné le retour de familles colombiennes sur leurs terres.

EL SUEÑO DEL AGUA (LE RÊVE DE L'EAU)

Documentaire d'Albert Solé (55 mn), 2007

Jeudi 3 juillet

Depuis cinq points répartis sur la planète, ce documentaire nous interpelle sur la question de l'accès à l'eau potable comme droit fondamental de l'être humain. Un enjeu mondial au cœur des débats portés par l'Exposition internationale de Saragosse 2008, partenaire de cette édition.

APAGA Y VÁMONOS (ON ÉTEINT ET ON PART)

Documentaire de Manel Mayol, (1 h 27), 2005.

Mercredi 2 juillet

Au Chili, sur le fleuve Biobío, s'élève le plus grand barrage au monde. Il fut inauguré en 2004, après de multiples affrontements avec les Indiens Mapuches, dont les portes paroles ont été persécutées et traduits en justice. Alors qu'aucun d'entre eux n'avait été retrouvé en possession d'une arme à feu, la loi antiterroriste fut appliquée. Ce documentaire se propose de clarifier ce procès.

Et aussi

1. SUR LA THÉMATIQUE LES ENJEUX DU DROIT À LA TERRE

PAYSANS SANS TERRE (LANDLESS FARMERS)

Documentaire d'auteur de Julien Farrugia (52 mn), 2007, France

Mardi 1^{er} juillet

Au Brésil, d'immenses superficies de terres fertiles sont délaissées par leur propriétaire. En effet, grand comme 15 fois la France, le Brésil détient un des plus importants taux d'inégalités foncières : 1 % des propriétaires (50 000 personnes) détient 45 % des terres tandis que 5 millions de familles (soit 25 millions de personnes) n'en possèdent aucune.

Face à cette situation absurde qui laisse des millions de personnes souffrir de la faim, des paysans du Mouvement des travailleurs sans terre occupent ces terres afin de les cultiver. Malgré le danger de la répression des propriétaires et de leurs tueurs à gages, souvent aidés de la police locale, ils occupent la propriété et exigent du gouvernement qu'il exproprie les propriétaires de ces terres non cultivées. Viennent alors plusieurs années d'attente difficile, avec des campements provisoires sous des baraquess de bâche, jusqu'à ce qu'ils obtiennent la terre. Mais la bataille est loin d'être terminée car il faut maintenant que les paysans s'organisent pour cultiver la terre de manière efficace et collective. On s'aperçoit très vite que la terre n'est plus qu'une question secondaire car il faut aussi se préoccuper de l'éducation, du respect de l'environnement et de la santé. Par leur action, leur courage et leur vision résolument moderne d'une vraie démocratie, les paysans sans terre font avancer toute la société brésilienne.

DESCOBRIAMOS AS RAIZES, LA MISTICA DU MOUVEMENT DES SANS TERRE BRÉSILIEN

Documentaire de Julien Terrié (26 mn), 2005

Mardi 1^{er} juillet

Documentaire politico-poétique sur la capacité du mouvement des sans terre à mobiliser les plus pauvres et à influer sur la société brésilienne, à « rendre visibles les invisibles » (Georges Labica). Une mystique de retour aux racines, pour un mouvement qui sème l'espoir aux quatre vents.

LA TERRE PARLE ARABE

Documentaire de Maryse Gargour (61 mn), 2007, BétaSP

Suivi d'un débat avec la réalisatrice et une historienne Sandrine Mansour

Mercredi 2 juillet de 12h à 13h

Fin XIX^e le Sionisme, mouvement politique minoritaire apparaît sur la scène internationale. Théorisé par ses leaders historiques, il traduit le désir de créer un État juif quelque part dans le monde et surtout en Terre de Palestine.

Or à cette époque et depuis des millénaires, « La terre parle arabe », la Palestine étant habitée par le peuple arabe de Palestine, les Palestiniens. Comment concilier alors pour les leaders sionistes leurs ambitions politiques et la réalité palestinienne de la fin du XIX^e siècle ? En s'appuyant essentiellement sur les déclarations des leaders sionistes, sur des archives audiovisuelles inédites, sur la presse de l'époque, sur des documents officiels et des témoignages de personnes et d'historiens, le film jette une lumière crue sur le nettoyage et la spoliation de la terre palestinienne par les sionistes.

2. SUR LE THÈME DES MIGRATIONS.

LES MARTYRS DU GOLFE D'ADEN

Documentaire de Daniel Grandclément (52 mn), 2007, France

Mardi 1^{er} juillet

Fuyant guerre ou misère, des milliers de réfugiés venant d'Éthiopie ou de Somalie tentent par tous les moyens de gagner les côtes du Yémen.

Daniel Grandclément a suivi la route des migrants somaliens et éthiopiens jusqu'à Bosaso. Là, il a découvert le désespoir qui habite ceux qui n'ont d'autre choix que de partir, quelle que soit la destination, quels que soient les dangers. Traquer l'ailleurs, même si c'est la mort que l'on trouve. Traverser le golfe d'Aden pour rejoindre le Yémen. Franchir un Rubicon aux eaux sombres et gloutonnes dans lesquelles tant se sont perdus. Daniel Grandclément a cheminé avec eux et a filmé ce que personne n'avait filmé : la traversée. Il en a ramené un reportage terrifiant.

LAISSONS LES GRANDIR ICI

Court documentaire VF (2mn)

En partenariat avec RESF (Éducation sans frontière)

Jeudi 3 juillet

Film du Collectif des cinéastes pour les « sans-papiers », professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en soutien au Réseau Éducation Sans Frontières et à tous les « sans-papiers » de France. À titre individuel ou au sein d'associations, des cinéastes se sont engagés en parrainant et en protégeant ces familles en difficulté et en danger.

Ce film a été réalisé en partenariat avec le Réseau Éducation Sans Frontière (RESF) ainsi qu'avec des enseignants et certains de leurs élèves, des enfants de ceux qu'on appelle « sans-papiers ». Avec l'accord de leurs parents, les cinéastes ont travaillé avec eux en ateliers d'écriture. Les enfants ont raconté leurs situations, confronté leurs expériences. De ces échanges est né un texte, et de ce texte est né un film. Leur film. Une forme simple qui porte leur parole et leur histoire. Une histoire de peur et de souffrance.

CARRIAGE

Court documentaire de Xu Xin (18 mn), 2004

En partenariat avec l'association Fragments, Nantes

Jeudi 3 juillet

La fête du Printemps arrive, les travailleurs migrants qui ont quitté leur famille pour aller travailler dans les grandes villes retournent au foyer. Un billet bon marché est leur premier choix. Débute alors l'encombrement annuel du transport ferroviaire.

RAILROAD OF HOPE (LE CHEMIN DE FER DE L'ESPOIR)

Documentaire de Ning Ying (56 mn), 2001

En partenariat avec l'association Fragments, Nantes

Jeudi 3 juillet

Chaque année, plusieurs milliers de travailleurs migrants quittent leur province du Sichuan dans des trains bondés qui les mènent à 3 000 kilomètres vers l'Ouest de la Chine, où la récolte d'immenses champs de coton nécessite une main-d'œuvre abondante. Au fil de ce voyage, les paysans des régions pauvres de l'intérieur, dont la plupart quittent leur village natal pour la première fois, confient leurs soucis ou leur désespoir à la caméra.

YEAR BY YEAR

Documentaire de Liu Wei (48 mn), 2005

En partenariat avec l'association Fragments, Nantes

Jeudi 3 juillet

Year by Year suit des « pétitionnaires » du village de Dongzhuang, à Pékin, pendant le nouvel an chinois de 2004. Ils sont sans logement ou ont des difficultés à rentrer chez eux. Ce documentaire décrit leur vie et leur expérience. Chaque année en Chine, de nombreux pétitionnaires laissent entendre leur voix en y consacrant entièrement leur vie, mais pourtant sans aucun résultat. Ce sont des gens ordinaires qui forment un groupe qui n'est pas protégé, leur voix étant si faible et personne ne les écoute.

3. SUR LE THÈME DU DROIT DES FEMMES

Message vidéo de Nicole Kidman, ambassadrice itinérante pour l'UNIFEM

Campagne : **DITES NON À LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES (2mn), 2007**

Mardi 1^{er} juillet

UNIFEM et son ambassadrice itinérante, Nicole Kidman, lancent une campagne de sensibilisation sur Internet : <http://www.saynotoviolence.org/>

Sommaire

Lundi 30 juin

Journée Jeunesse
« Sport, citoyenneté et droits de l'homme »

15 h

Conférence publique de la coalition internationale
des villes contre le racisme SALLE 120 p.6

14h-18h

Assemblée générale et conférence publique de la coalition
mondiale contre la peine de mort SALLE 200 p.6

18h30

Cérémonie d'ouverture Auditorium 2000 p.7

Mardi 1^{er} juillet

Les droits de l'Homme, entre globalisation économique
et solidarité internationale

9h30-12h

Sanctions économiques, boycotts politiques
et sportifs, campagnes d'opinion et droits de l'Homme :
condamner ? convaincre ? SALLE 450 p.9

La protection des défenseurs des droits de l'Homme :
comment la solidarité peut-elle s'exercer ? SALLE 120 p.9

Les droits de l'enfant, les situations Nord-Sud SALLE 200 p.9

Les opérations internationales de maintien
de la paix et le droit humanitaire SALLE 300 p.10

Droit à l'alimentation, souveraineté alimentaire
et développement SALLE GH p.10

Du local au Global : l'action non violente stratégique SALLE BC p.10

Mémoire concrète de la traite négrière et construction d'un avenir
multiculturel et solidaire ? SALLE D'EXPO. DE NANTES MÉTROPOLE,
..... 2 COURS DU CHAMP-DE-MARS p.11

14h-16h30

Les enjeux du droit à la terre SALLE 450 p.11

Technologies d'information et de communication et droits
de l'Homme en Europe et dans le monde SALLE 300 p.12

Droits de l'Homme, modèles politiques et pays arabes SALLE 200 p.12

Entreprises et droits de l'Homme SALLE 120 p.12

Orientations sexuelles et droits de l'Homme.
Quel soutien des associations ? SALLE GH p.13

Vers un traité pour le commerce des armes SALLE BC p.13

14h-17h00

Violation des droits des femmes : le témoignage est-il un combat ?
utile ? nécessaire ? ...HÔTEL DU DÉPARTEMENT DE L.A., QUAI CEINERAY p.13

17h -19h30

Séance plénière SALLE 450 p.8

Mercredi 2 juillet

Quelle Europe pour les droits de l'Homme ?
Quels droits de l'Homme pour l'Europe ?

9h30-12h

L'Europe face aux dérives sécuritaires de la lutte
contre le terrorisme SALLE 450 p.15

Diplomatie européenne des droits de l'Homme
et rôle des institutions européennes (...) SALLE 300 p.15

Les droits économiques, sociaux et culturels enfin
justiciables/opposables en Europe et dans le monde ? SALLE 120 p.16

Politique extérieure de l'Europe et respect
des droits de l'Homme SALLE 120 p.16

Les accords de partenariat économique :
entre régulation commerciale et droit au développement SALLE GH p.16

Tests et entretiens pour l'obtention de la citoyenneté dans l'espace
européen : outils d'intégration ou instruments de discrimination ? SALLE BC p.17

14h-16h30

A partir de 15 heures : ouverture officielle des travaux
de l'Université d'été de la solidarité internationale SALLE 450 p.17

Migrations, Europe et droits de l'Homme SALLE 300 p.17

Europe, diversité culturelle et multiculturalisme SALLE 200 p.17

La garantie des droits de l'Homme dans le procès
pénal en Europe SALLE 200 p.18

Rôle des institutions européennes dans la promotion
des droits de l'Homme en Europe et à travers le monde SALLE 120 p.18

Europe et droit d'asile SALLE GH p.19

Quel rôle pour l'Europe dans le renforcement de la justice
pénale internationale ? SALLE BC p.19

17h-19h30

Séance plénière – Soirée exceptionnelle commune Université d'été
de la solidarité internationale (Centre de recherches
et d'information sur le développement, France)
et forum mondial des droits de l'homme sur le thème
« l'europe des droits et de la solidarité » SALLE 800 p.15

Jeudi 3 juillet

Gouvernance locale et droits de l'Homme :
une effectivité à portée de tous

9h30-12h

Diplomatie des gouvernements locaux, levier de la démocratie
locale et des droits fondamentaux SALLE 450 p.21

Droits des personnes en situation de handicap
et politiques locales SALLE 300 p.21

Droits des migrants, collectivités locales
et (co-)développement SALLE 200 p.22

Roms « migrants » en Europe : quelle action publique
pour le territoire d'accueil ? SALLE 120 p.22

Cohésion citoyenne au niveau local et diversité culturelle.
Exemples d'initiatives locales SALLE GH p.22

Gouvernements locaux et ONG, ensemble pour la lutte
contre l'extrême pauvreté SALLE BC p.23

Pouvoirs locaux, mémoire et droits de l'Homme
Salle d'exposition de Nantes Métropole, 2 cours du Champ-de-Mars p.23

14h-16h30

Migrations environnementales et rôle des pouvoirs locaux SALLE 450 p.23

L'opposabilité et l'effectivité des droits sociaux :
l'illustration du droit au logement SALLE 300 p.24

Coopération décentralisée et droits de l'Homme SALLE 200 p.24

La Charte mondiale des droits de l'Homme dans la ville. Promouvoir
et réaliser les droits de l'Homme à l'échelle locale (...) SALLE 120 p.25

De l'éducation aux droits humains à l'engagement citoyen SALLE GH p.25

Recherche et développement en coopération internationale
au service des droits de l'Homme SALLE BC p.25

17h-19h30

séance plénière SALLE 450 p.21

PROGRAMME ET ORGANISATION GÉNÉRALE:

Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*
34, rue Fouré. 44000 Nantes. T +33 (0)2 51 83 70 10. F +33 (0)2 51 84 82 75. secretariat@spidh.org

SITE INTERNET (français, english, español)

www.spidh.org

AVEC LE SOUTIEN DE:

- Nantes Métropole www.nantesmetropole.fr
- Région des Pays de la Loire www.paysdelaloire.fr
- Département de Loire-Atlantique www.cg44.fr
- Ville de Nantes www.nantes.fr
- Ministère français des Affaires étrangères et européennes www.diplomatie.gouv.fr
- Organisation internationale de la Francophonie (OIF) www.francophonie.org
- Caisse des dépôts www.caisse-des-depots.fr

ET LA PARTICIPATION DE:

- Organisation des Nations unies pour les Sciences, l'Éducation et la Culture (UNESCO) / Secteur des sciences humaines et sociales www.unesco.org
- Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) / Plate-forme pour les partenariats innovants – Genève www.undp.org
- Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) www.cities-localgovernments.org
- Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), France www.cncdh.fr
- Université de Nantes www.univ-nantes.fr : campus numérique international CODES / Campus ouvert Droit, Éthique et Société, site www.oasis-tv.net
- Ordre des avocats / Barreau de Nantes www.barreau-nantes.avocat.fr
- Centre de recherches et d'information sur le développement (CRID), France www.crid.asso.fr
- Maison des citoyens du monde de Nantes www.maison-des-citoyens-du-monde.org
- Collectif Droits pour l'humanité, Nantes www.droits-pour-l-humanite.org

LE 3^e FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME REMERCIE SES PARTENAIRES



secrétariat international permanent
droits de l'homme et gouvernements locaux
nantes, pays de la loire, france



Les droits de l'Homme
Universels et Indéfendables

Dignity and justice for all of us